N° 6 – Février 1995

Véto Vermeil

Bulletin de liaison des Vétérinaires Retraités

SOLIDARITÉ
CONVIVIALITÉ

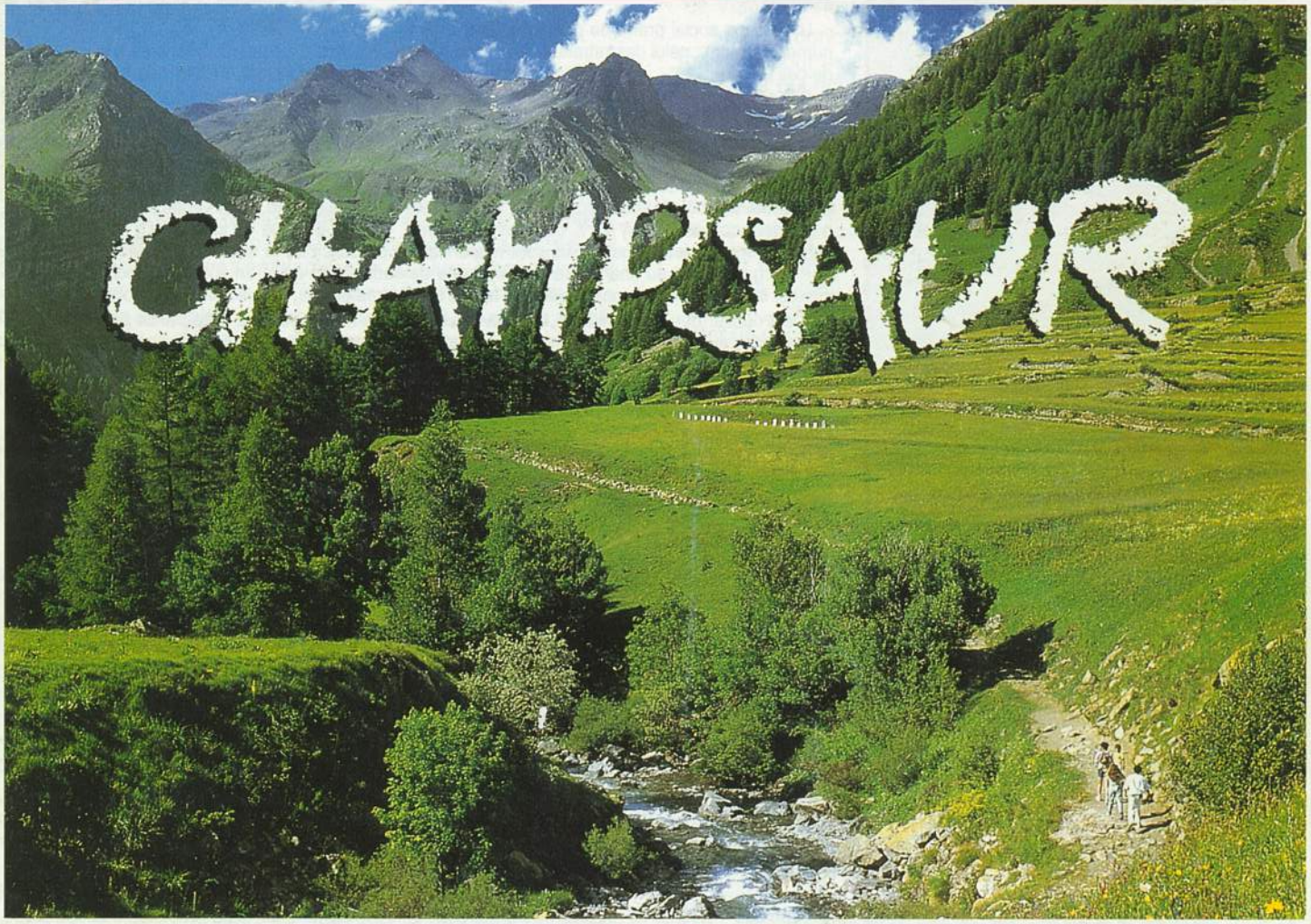

Le plateau de Charnière

SEMAINE Nature 1995

Les Ecrins
Parc National

à *Saint-Bonnet-en-Champsaur*

Randonnées dans le Parc des Écrins

28 juin au 8 juillet

Programmes pages 20-21

18 au 23 Septembre 1995
GRAND RASSEMBLEMENT DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS
A la Découverte de la Vendée
Programme page 23

10 au 24 Octobre 1995
Voyage musical
AUTRICHE - TCHÉCOSLOVAQUIE
ALLEMAGNE - HONGRIE
Programme page 23

SOMMAIRE

- ***Éditorial,*** par Rémi Mornet 2
- ***Un pavé dans la mare*** par François Baysse 3
- ***Solidarité et Convivialité*** par Gérard Pézières 4
- ***Souvenir d'Alfort*** 5
- ***La Villette : Assemblée générale 94 - Les Abattoirs*** par Maurice Sergent 6-7
- ***Info Retraités : Le grand guide de la retraite*** 8
  Déduction fiscale par Bernard Lemasson 9
  Distinctions 9
- ***Ils nous ont quittés*** 10-11
- ***Les petits poètes*** 12
- ***Humour*** 12
- ***Bourgelamanie*** 13-14
- ***Histoire professionnelle*** 14
- ***Dans les régions*** 15-16-17
- ***Promotions*** 18-19
- ***Semaine nature 95 : Parc des Écrins*** 20-21
- ***Rassemblement des Vétérinaires Retraités A la découverte de la Vendée*** 22
- ***Voyage musical Autriche, République Tchèque, Hongrie, Allemagne*** 23

Véto Vermeil

Directeur de la Publication : Rémi MORNET.

Coordinateur de la rédaction : Gérard PEZIERES.

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :

François BAYSSE, *délégué région Pays-de-Loire,* 183, avenue Pasteur, 49000 Angers

DUPONT Antoine, *délégué région Picardie,* 47, Grande Rue de Thuison, 80100 Abbeville

FERRAND Jean, *délégué région Ile-de-France,* 50 bis, boulevard de la République, 93190 Livry-Gargan

MORNET Rémi, *délégué région Poitou-Charentes,* 31, rue du Parc, 79120 Lezay

PÉZIERES Gérard, *délégué région Languedoc-Roussillon,* Gabriac, 34380 Saint-Martin-de-Londres

SERGENT Maurice, *délégué région Ile-de-France,* 8, avenue de Rochegude, 92000 Nanterre

VERY Roger, *délégué région Lorraine,* 9, rue Jean-Zay, 54300 Lunéville.

Photocomposition, photogravure, impression : PAIRAULT S.A., 10, rue St-Nicolas, 79120 Lezay.

ÉDITORIAL

« Chantez messieurs ! Faites pondre la poule »

Partout dans le monde l'année écoulée laisse derrière elle cendres et braises.

La France, éloignée des grands séismes humains, va connaître deux échéances électorales, peut-être trois.

Un groupe social prend de plus en plus d'importance numériquement : celui des retraités, avec plus de onze millions d'électeurs. Quel sera son poids lors de ces élections ?

Dans l'Antiquité, les vieillards étaient promus au rang de sages. Les plus jeunes les écoutaient, les consultaient. Aujourd'hui ils sont ignorés, plus ils sont mis à l'index. Les médias, s'appuyant sur de froides statistiques, colportent l'idée que les plus de soixante ans, ont bien de la chance. Après avoir bénéficié du plein emploi, leurs pensions sont régulièrement revalorisées. Ils bénéficient ainsi, d'un niveau de vie supérieur à celui des actifs qui eux sont frappés par le chômage, écrasés par les prélèvements obligatoires et supportent tout le poids de la collectivité, sans véritable contrepartie. Ils possèdent collectivement 55 % du patrimoine privé, constitué grâce à l'inflation. Or la désinflation actuelle renforce leur situation. Ils sont responsables du déficit de la sécurité sociale ne participant que marginalement au financement du système de santé alors qu'ils en sont les principaux bénéficiaires. Ils sont même responsables des taux d'intérêt très élevés, ce qui nuirait à la consommation.

C'est oublier que deux millions de veuves vivent avec moins de trois mille francs par mois ; que les retraités au début de leur vie active ont aidé au redressement de la France épuisée après cinq années de guerre ; qu'ils sont les artisans de ce système de sécurité sociale actuel qui a fait les preuves de son efficacité ; qu'ils ont permis à leurs aînés qui n'avaient jamais cotisé, de recevoir une allocation vieillesse, modeste certes, mais la bienvenue. Dernièrement, lors du Téléthon, d'après une enquête réalisée par la Fondation de France, les plus de soixante- cinq ans ont conquis haut la main, la médaille d'or de la générosité.

La retraite serait-elle « un long fleuve tranquille » et les retraités un groupe d'hommes et de femmes, materné et chouchouté, monopolisant les avantages de la société actuelle ? Voire !

« Ce n'est pas parce qu'on a un pied dans la tombe, qu'il ne faut pas mettre l'autre dans le plat ! »

En Allemagne, le « lobby » des « panthères grises » a manifesté à plusieurs reprises. En Hollande un vent de rébellion a soufflé chez les retraités qui ont défilé et menacé de vider les livrets de Caisse d'Épargne pour protester contre la non-revalorisation des retraites complémentaires. En France des veuves ont manifesté devant le Sénat, demandant une revalorisation à 60 % des pensions de reversion. On peut craindre une très forte dégradation du niveau de vie. Chaque année les nouveaux retraités seront un peu moins bien traités que les anciens et les avantages acquis seront amenuisés.

Les grandes centrales syndicales ne défendront pas plus les retraités, qu'elles n'ont défendu les chômeurs. Certaines organisations professionnelles ne considérant plus leurs seniors avec un regard d'assistance, mais comme des partenaires éclairés, ont favorisé la mise en place de structures pour représenter les retraités dans tout ce qui touche à leur sort et à leurs intérêts.

C'est ainsi que Michel LEGENDRE, président du Syndicat National des Vétérinaires, avec l'appui de Laurent BARAS a créé le Groupe des Vétérinaires retraités. Ce groupe fait partie intégrante du SNVF comme ceux des praticiens, des fonctionnaires, des salariés, des enseignants, des biologistes.

C'est ainsi que sont nées, seize grandes fédérations comme celle des clubs ruraux des aînés, l'union nationale des retraités, la Confédération nationale des retraités des professions libérales, etc. Ces organisations représentent un groupe social sur lequel il faudra désormais compter. Il y a quelques années, le vétérinaire praticien retraité versait 11,60 % sur la totalité de sa pension pour l'assurance maladie, alors que le retraité du régime général versait 1 % sur l'allocation vieillesse, 2 % sur la retraite complémentaire.

La confédération nationale des retraités, présidée par André AUBIGEON, s'est battue contre cette inégalité sociale. En 1980, Jacques BARROT ramenait la cotisation à 10 % (et uniquement sur l'allocation de base) ; en 1982 Mme Nicole QUESTIAUX la portait à 5 %, puis Philippe SEGUIN à 3,40 % sur l'allocation de base seulement. Dernièrement le Ministre du Budget a déclaré que pour les cotisations sociales il fallait élargir l'assiette. Tout le monde a compris que dans les mois à venir il va falloir se battre.

L'individualisme qui caractérise la vie sociale moderne et qui secrète des laissés-pour-compte, détruit l'harmonie entre générations et altère l'efficacité.

Adhérer au Groupe des Vétérinaires Retraités, c'est rester en prise directe avec les problèmes de la retraite par le Comité National des Retraités et des Personnes Agées et par la Confédération des Retraités. C'est retrouver la convivialité en participant aux différentes rencontres régionales et nationales. C'est surtout être solidaire : solidaire avec les confrères actifs dans la défense du diplôme, solidaire avec tous les autres retraités afin que « les vieux ne soient plus les vieux » que chantait Brel. Du pouvoir d'achat, du service, du loisir, du rêve, voilà le cocktail que les responsables désirent offrir, en ce début d'année, à leurs adhérents, avec leurs vœux les plus chers pour un peu de ciel bleu.

Adhérer ! C'est se protéger et aider l'autre.

Rémi MORNET

UN PAVÉ DANS LA MARE

par François BAYSSE

Le Conseil Supérieur de l'Ordre a lancé une enquête pour « Un Grand Projet Vétérinaire », en vue de la publication d'un « Livre Blanc de la Profession ». Les Retraités peuvent-ils se désintéresser de cette entreprise ? En dehors de l'intérêt que nous portons à notre Profession, ne sommes-nous pas directement concernés par le devenir du Groupe Vétérinaire Libéral, garant de la pérennité de nos retraites ? Avec Rémi MORNET, nous avons fait parvenir nos réflexions et nos propositions à qui de droit. Mais il est vraisemblable que ce Livre blanc aura les vertus et les défauts des motions de synthèse et n'abordera pas les sujets sensibles. Je tiens donc à poser, ici même, publiquement, deux questions préalables qui me paraissent essentielles : Quel Vétérinaire doit-on former ? et Qu'en est-il de la féminisation de la profession ?

Dans un précédent « Véto-Vermeil », j'ai déjà répondu à la première question. Il est enfin entendu, et j'en ai eu confirmation lors d'un récent Conseil d'Administration de l'EN Vétérinaire de Nantes, que nos Écoles formeront prioritairement des généralistes.

Par contre, de la féminisation accélérée de notre profession, si nous en sommes tous préoccupés, personne n'en parle et surtout personne ne fait de propositions. C'est un sujet tabou, et ceux qui le soulèvent sont irrémédiablement qualifiés d'« antiféministes primaires ». Je n'irai pourtant pas jusqu'à écrire, ce qui a été si souvent dit, à propos des enseignants, que la féminisation de leur profession s'est traduite par une certaine « paupérisation ». Je me contenterai de m'en tenir à des faits qui nous concernent tout particulièrement, nous les Vétérinaires. Auparavant, sachez bien que je refuse les qualificatifs de misogyne ou d'incorrigible passéiste que certains ne manqueront pas de m'attribuer, alors que j'ai été le premier, en 1976, à inviter l'une de nos consœurs (il s'agissait de Marie-Françoise MILLERANT) à siéger dans un CA majeur de nos organisations professionnelles, c'est-à-dire au CA de la CARPV. Je n'ai pourtant pas fait école, puisqu'au nouveau CA du tout nouveau SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires en Exercice Libéral) ne siège aucune consœur !

Peut-être est-ce parce que moins de 900 d'entre elles, c'est-à-dire moins de 12 % des libéraux, exercent en libéral, alors qu'elles sont très largement majoritaires dans nos Écoles. Ainsi, en 1re année, à l'ENV Nantes, pour 128 étudiants, il y a 75 filles et 53 garçons !

Mais alors, que font-elles donc nos consœurs à la sortie des Écoles ? Ce dont on est sur, c'est qu'elles sont très peu nombreuses à exercer en milieu rural, même si celles qui y sont s'acquittent parfaitement bien de leur travail. Lorsqu'elles ont passé le Concours savaient-elles exactement ce qu'est notre profession ? En connaissaient-elles les exigences, les servitudes ? En connaissaient-elles les débouchés ? N'est-ce pas à nous, quand il est encore temps, de leur dire qu'il n'est pas possible de créer indéfiniment des cabinets de petits animaux, et qu'il n'est pas raisonnable de croire que la Fonction Publique et le Salariat recruteront à tout va ?

Ces très simples considérations démontrent l'urgence de prendre en compte le paramètre inquiétant d'une féminisation excessive à l'horizon de ce Grand Projet Vétérinaire, pour l'an 2000, qu'on nous concocte. En effet le problème majeur qui doit nous préoccuper, c'est celui des installations en milieu « non-urbain », alors que se prépare un Aménagement du Territoire obligatoire. Nous devons avoir des réponses concrètes sur ce point ; il y va de la crédibilité de notre Profession qui, jusqu'à ce jour, a su réaliser un excellent quadrillage de notre France profonde. Nos jeunes confrères, garçons et filles bien évidemment, doivent être conscients de ces réalités et ne doivent pas se complaire dans de douces rêveries et autres mièvres zoolatries. Pour les en convaincre, je les invite à lire l'excellent éditorial de la Dépêche Vétérinaires des 22-29 octobre, intitulé « La Rurale n'est pas morte ».

Nous avons besoin, en priorité, de Vétérinaires généralistes disponibles, aptes à soigner tous les animaux du bon Dieu, les gros et les petits, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. A ce niveau d'exigences, est-il interdit de poser la question : le métier de Vétérinaire est-il un métier de femme ?

Il faudra donc trouver le moyen de recruter suffisamment de garçons pour exercer en zones « non-urbaines » et remplir les missions qui nous incombent, et que nous n'avons pas le droit d'abandonner, alors que tant de gens, plus ou moins bien intentionnés, veulent prendre notre place. A cet égard, les partis politiques ne nous montrent-ils pas la voie à suivre, lorsqu'ils instaurent un système de quotas pour les femmes ? Alors pourquoi ne pas imaginer un quota de garçons au Concours d'entrée dans nos Écoles ?

Bien évidemment mes propos vont effaroucher nombre de ceux qui siègent dans nos cénacles et qui ne proposent aucune solution. Il fallait donc bien qu'un jour, quelqu'un se décide à jeter un pavé dans la mare.

MADAME WISSLER N'EST PLUS

Nous apprenons le décès survenu à Paris le 31 janvier 1995 de Madame Geneviève WISSLER.

En tant que Secrétaire de Direction et responsable du secrétariat du Syndicat National des Vétérinaires Praticiens, Madame WISSLER a joué un rôle important, pendant 25 ans, dans l'exécution des décisions syndicales au service de la défense et de la promotion de notre profession.

Tous les confrères qui ont fréquenté la Rue des Petits Hôtels, puis la Place Léon-Blum, se souviennent de sa gentillesse, de son dévouement, de sa compétence, de sa conscience professionnelle et de sa discrétion, toutes qualités qui sont le propre d'une Secrétaire de Direction hautement qualifiée.

Dans les années 60 et 70, à une époque où le Syndicat devait agir pour maintenir et développer les prophylaxies collectives sources de revenus importants pour les vétérinaires, à une époque où il devait accompagner l'ascension de la canine par exemple en faisant entrer dans les habitudes les vaccinations, à l'heure où se jouait le sort de la pharmacie vétérinaire, au moment où nous devions compenser notre petit nombre et nos faibles moyens d'action, par de puissantes relations publiques (on dirait aujourd'hui des actions médiatiques), Mme WISSLER, Mme COURAGE, et leurs collaboratrices, ont su mettre à la disposition de la profession un secrétariat hautement performant et efficace sans lequel rien n'aurait été possible.

Mme WISSLER a été un grand serviteur des Vétérinaires et a droit à la reconnaissance de notre profession.

Atteinte d'une longue et cruelle maladie, elle n'a pu malheureusement jouir pleinement de sa retraite. Elle a eu la consolation de s'éteindre paisiblement, en toute lucidité, entourée de l'affection des siens.

Au nom de tous ceux qui ont connu Mme WISSLER, au nom de toute la profession, nous assurons son mari, ses deux filles et toute sa famille, de notre amitié, de notre reconnaissance, et leur présentons nos plus sincères condoléances.

G. P.

SOLIDARITÉ et CONVIVIALITÉ

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro deux informations importantes : la déduction fiscale 1994 (déclaration de 95) des cotisations complémentaires d'assurance maladie (Loi Madelin), et la possibilité dans certaines conditions, d'obtenir une retraite supplémentaire au titre de « l'inspection des viandes ».

Comme le dit le Président MORNET dans son éditorial, il est fort possible que dans les mois et les années qui viennent le pouvoir d'achat de nos retraites soit menacé.

Plus nous serons nombreux à adhérer et à cotiser au Groupe des Vétérinaires retraités mieux nos retraites seront défendues.

Rémi MORNET montre parfaitement les raisons qui nous incitent à la vigilance.

Il nous faut des structures solides pour nous défendre.

Le Groupe des Vétérinaires Retraités pourra assurer cette défense s'il peut envoyer des représentants dans toutes les instances où s'étudient et se préparent les décisions qui, de près ou de loin, peuvent influer sur nos retraites.

Dans l'organigramme que nous publions ci-après, vous constaterez que le Groupe des Vétérinaires Retraités fait partie à part entière du Syndicat National des Vétérinaires Français au même titre que les groupes de vétérinaires en activité (praticiens - enseignants - chercheurs - salariés - fonctionnaires...).

Nos cotisations sont versées au trésorier du SNVF qui assure le financement des dépenses de notre groupe.

Les Vétérinaires retraités ne peuvent se désintéresser des intérêts de toute la profession.

Le système des retraites par répartition et le fait que les vétérinaires ont une caisse de retraite qui leur est propre, exige des vétérinaires praticiens assez nombreux et *prospères*.

Pour participer à tous les travaux d'étude et de défense, il nous faut un groupe nombreux, bien structuré, bien intégré dans le Syndicat National. Il nous faut nous préparer à défendre notre retraite et les intérêts de toute la profession non seulement sur le plan national mais aussi dans les régions, dans les départements auprès de tous les parlementaires et de tous les décideurs.

Le groupe des retraités, grâce au travail acharné de Rémi MORNET, met à notre disposition des semaines nature et autres voyages de très haute qualité à des prix défiant toute concurrence.

Les compte rendus de ces manifestations toujours très suivies montrent la satisfaction des participants.

Dans les régions et les départements, l'activité est intense mais irrégulière. Notre rubrique « Dans les régions » est le reflet de cette activité. Dans 20 départements un vétérinaire participe au CODERPA qui intervient dans le domaine des retraités. Partout où il y a des animateurs de nombreuses réunions ont lieu, de même dans les promotions.

Mais de nombreux départements et quelques régions sommeillent encore trop. *Il faut des volontaires pour les réveiller.* Le groupe des retraités prend à sa charge les frais de secrétariat et autres pour organiser les réunions dans les régions et les départements.

En lisant ce numéro vous saurez à quoi servent vos cotisations.

Vous trouverez en feuille volante un bulletin de cotisation à retourner au SNVF.

Nous vous demandons de le renvoyer dans tous les cas.

Si comme nous l'espérons, vous souhaitez adhérer ou continuer à adhérer au groupe des vétérinaires retraités, vous nous le retournez avec votre cotisation.

Vous constaterez que notre Conseil d'Administration a décidé de continuer à envoyer gratuitement VÉTO VERMEIL a tous les vétérinaires retraités et à toutes les veuves. Ce « bulletin de liaison » évite l'envoi de nombreuses circulaires.

Il a également décidé de ramener la cotisation des veuves à 3 AMO.

Si vous n'êtes pas intéressés par l'activité du groupe, si vous ne désirez plus recevoir VÉTO VERMEIL, vous nous ferez l'amitié de nous renvoyer le bulletin en cochant les réponses correspondantes. Vous nous éviterez ainsi des envois et des frais inutiles.

Nous serons très heureux de recevoir des articles et des documents pour alimenter nos différentes rubriques. Nous vous rappelons que ces textes doivent répondre aux conditions essentielles suivantes :

– avoir un rapport avec la Vétérinaire,
– avoir un rapport avec les retraités,
– être accompagnés d'un ou plusieurs dessins ou photos,
– être courts de préférence.

Ainsi en vous informant, le Comité de Rédaction de VÉTO VERMEIL, et tous ceux qui nous envoient des articles ou documents, contribuent pour leur part à appliquer la devise de notre bulletin qui est aussi la devise du groupe des Vétérinaires retraités :

SOLIDARITÉ et CONVIVIALITÉ

Gérard PÉZIÈRES

LE NOUVEAU BUREAU DIRECTEUR DU SNVF

Président : **Pierre ROYER** (Délégué National).

Président-Adjoint : **René BAILLY** (Praticiens).

Vice-présidents : **Jacques LELIÈVRE** (Vétérinaires de la Recherche et de l'Industrie), **Robert ALLAIRE** (Praticiens), **Marcel LUX** (Délégué national).

Secrétaire-Général : **Jean-Pierre LE CLEZIO** (Hygiène alimentaire).

Trésorier Général : **Bernard LEMASSON** (Retraités).

Secrétaire Général Adjoint : **Thierry CHAMBON** (Praticiens).

Trésorier Adjoint : **Claude ANDRILLON** (Praticiens).

LE GROUPE DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS

Président : **Rémi MORNET.**

Représentants du Groupe des Vétérinaires Retraités au Conseil d'administration du Syndicat National des Vétérinaires Français : **Dr François BAYSSE, Dr Bernard LEMASSON, Dr Rémi MORNET.**

Délégués régionaux :

• *Région Parisienne :* **Dr FERRAND,** Le Sévigné C 42, 50 bis, bd de la République, 93190 Livry-Gargan. *Nord :* **Dr COMYN,** 9, rue du Clocher, 59190 Hazebrouck. *Picardie :* **Dr DUPONT,** 47, Grande-rue de Thuison, 80100 Abbeville. • *Centre :* **Dr SADORGE,** 25, rue A. de Vigny, 37000 Tours. • *Haute-Normandie :* **Dr HENNEGUEZ,** 12, rue Marette, 76440 Forges-les-Eaux. • *Basse-Normandie :* **Dr LEVESQUE,** 8, rue Général-de-Dais, 14400 Bayeux. • *Bretagne :* **Dr BACHY,** 54, rue du Port de Pêche, 56170 Quiberon. • *Pays-de-Loire :* **Dr BAYSSE,** 183, avenue Pasteur, 49000 Angers. *Poitou-Charentes :* **Dr MORNET,** 31, rue du Parc-La-Roche, 79120 Lezay. • *Limousin :* **Dr BORDERIE,** 24 bis, avenue Pdt Roosevelt, 19100 Brive. • *Aquitaine :* **Dr DARRACQ,** Caperamie, 40990 Tethieu. *Midi-Pyrénées :* **Dr MARQUIGNY,** 4, rue Faidherbe, 09100 Pamiers. • *Champagne :* **Dr JAQUEMIN,** 8, place des États-Unis, 52200 Langres. *Lorraine :* **Dr VERY,** 9, rue Jean-Zay, 54300 Lunéville. • *Franche-Comté :* **Dr FUERXER,** 47, rue J.-Jeanneney, 70300 Luxeuil-les-Bains. • *Bourgogne :* **Dr GUILLIEN,** 8, avenue de la Gare, 21250 Seurre. • *Auvergne :* **Dr CHARBONNE**, rue des Jardins, 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne. • *Rhône-Alpes :* **Dr TRIPARD,** 301, Rés. Le Président, rue des Gorges, 38500 Voiron. *Languedoc-Roussillon :* **Dr AUBERT,** 857, av. Maréchal-Leclerc, Rés. La vigne de l'Arme, 34000 Montpellier ; **Dr PEZIÈRES**, Gabriac, 34380 Saint-Martin-de-Londres. • *Provence-Côte d'Azur-Corse :* **Dr CASANOVA**, Alzeto, 20200 Ville Di Pietrabugno. • *Alsace :* **Dr LUX,** 17, rue des Acacias, 67270 Hochfelden.

Délégués départementaux :

Dr ANGLADE Michel, 18, rue du Dr Castaing, 72250 Montmirail. **Dr LIGOT Bernard,** rue du Camp des Anglais, 53270 Sainte-Suzanne. **Dr PARAINGAUX François,** 6, Faubourg Checheux, 44110 Châteaubriand. **Dr GUINEMENT Pierre,** rue Pasteur, 85220 Coex. **Dr WILLEMET Bernard,** 92, rue Mirabeau, 18100 Vierzon. **Dr ÉMANGEARD Pierre,** 46, rue A.-Briand, 28190 Courville-sur-Eure. **Dr RENAULT Amédée,** 11, rue Jean-Giraudoux, 36180 Pellevoisin. **Dr MOREAU Henri,** Résidence du Moulin A9, 41200 Romorantin. **Dr SAIGRE Michel,** 35, rue de Varennes, 45290 Nogent-sur-Vernisson. **Dr PÉCHIER Pierre,** 23, rue Pasteur Magnac-Touvre, 16600 Ruelle. **Dr DELAVERGNE Marcel,** 1, route de l'Equille, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron. **Dr RULLIER Jean,** 16, avenue Grande-Plage, 17200 Royan. **Dr PIED Claude,** 24, rue du Maréchal Foch, 79800 La Mothe-Saint-Héray. **Dr FENSTERBANK René,** Saint-Maurice-La-Clouère, 86160 Gençay. **Dr MIRONNEAU Maurice,** Place de la Marne, 86700 Couhé-Vérac. **Dr CHANCEL Stéphane,** 23300 La Souterraine. **Dr GATET Pierre,** 87360 Lussac-les-Églises. **Dr DELEPELEIRE Gérard,** route de Brionne, 27350 Routot. **Dr CHARLES Jean,** 6, rue Duhamel, 76220 Gournay-en-Bray. **Dr HENRICHOT,** 18, rue du 17e RI, 22000 Saint-Brieuc. **Dr COTTY,** 9, rue des Brebis, 29234 Plouigneau. **Dr THOMAS,** 38, bd de la Liberté, 35000 Rennes. **Dr CARAMEL André,** 3, rue Dr Basset, 31190 Auterive. **Dr LURO Pierre,** place des Promenades, 32170 Mielan. **Dr AYELA Manuel,** 2, rue du Maréchal-Lyautey, 65100 Lourdes. **Dr RAVAUD Marc,** 22, avenue du Maréchal-Joffre, 81000 Albi. **Dr FAURE Jean,** rue de la République, 82120 Beaumont-de-Lomagne. **Dr PEZET René,** 46210 Latronquière. **Dr LE MAUX Jean,** route de Villedieu, 50410 Perçy. **Dr GUTALENT René**, 61600 La Ferté-Macé. **Dr OGER Claude,** 08271 Novion-Porcien. **Dr PESNEL Michel,** 1, place Jean-Jaurès, 10200 Bar-sur-Aube. **Dr BOURDELIQUE Jean,** 19, rue Le Sérurier, 02100 Saint-Quentin. **Dr LANGLOIS Bernard,** 82, rue du Général-de-Gaulle, 60600 Clermont. **Dr SALMON Gérard,** 80140 Oisemont. **Dr SOURD Charles,** 5, avenue Gué-du-Loup, 58300 Decize. **Dr SAVOURIN Jean,** 4, rue Nicolas-de-Tolon, 71320 Toulon-sur-Aroux. **Dr ANDRIEUX Jacques,** 1, avenue Ingres, 89000 Auxerre. **Dr MAILLARD René,** 31 C, rue des Frères Cheffoupon, 25000 Besançon. **Dr GAY Henri,** 31, rue Michel-Lévy, 39120 Chaussin. **Dr GIRARDIN Jean,** 1, rue Mozart, 90800 Bavilliers. **Dr CHAPONNEAUX Pierre,** rue du Cimetière, Saint-Menoux, 03210 Souvigny. **Dr BACONNET Jean,** La Vergnette, 63380 Villosanges.

Souvenir d'Alfort

1942-1943

L'équipe de Foot-Ball

Elle fut éliminée de la finale du championnat universitaire de Paris, au préjudice de l'âge, après deux matches nuls avec l'école des travaux publics.

A genoux : ***J. DANION, L. TANGUY, J. HENTICHOT, E. ROBIN, P. LEGRAND, V. GUILLEMET.***

Debout : ***H. MARIETTE (en civil), P. LAMOTTE, R. LE POTIER, R. HENAULT, R. HUGUIET, B. PIFFOUX.***

R.M.

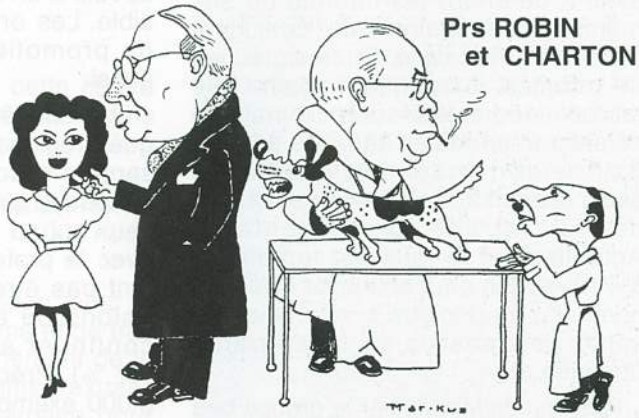

Pr GUILLON : *« Qui, à l'époque avait donc inversé au fronton du Service de Dermatologie le D et le M. Maintenant, on peut le dire, car il y a prescription…? »*

… DE LA MANIÈRE LA PLUS SIMPLE QUI SOIT

« Il faut toujours mettre des commémoratifs quand vous expédiez au labo un prélèvement ». Récemment pour corriger un confrère oublieux de cette règle lors de l'envoi d'une volaille morte, j'ai mis cette conclusion : « Pas de gonocoques !!! »

Le Pr VERGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS

La réunion tenue le 6 octobre 1994, dans le cadre du Congrès National du Syndicat National des Vétérinaires Français, s'est déroulée au Palais des Sciences de la Villette sous la présidence de Rémi MORNET, en présence du président ROYER, de Mme PARAINGAUX, président sortant de l'« Association Française des Femmes de Vétérinaires » et de quelque 80 confrères et femmes de confrères ainsi que de plusieurs délégués régionaux et départementaux.

Le président remercie les confrères présents. Il rappelle que le groupe connaît sa quinzième année d'existence depuis sa création par BARAS. Actuellement 3.500 noms sont recensés comprenant confrères et veuves, dont 1.890 praticiens et 837 cotisants. Club, amicale, groupe syndical ?

Le groupe des retraités est un peu tout cela, excluant toutefois l'objectif d'entraide auquel l'AFFV, l'ACV et la Confraternelle sont plus spécialement attachés.

Groupe syndical, oui, car il s'emploie à défendre les intérêts de ses membres ; c'est ainsi que, conjugant son action avec celle d'autres groupes de retraités, il a naguère obtenu que les cotisations d'assurance maladie soient ramenées au taux de 11 % à 3,20 % et que son assiette soit la seule allocation vieillesse à l'exclusion de la retraite complémentaire. Actuellement le taux est remonté à 3,40 % et l'on peut souhaiter qu'il s'en tienne là, en dépit de la réputation de nantis des retraités qui laisse planer une menace.

Rôle syndical, oui, car le groupe des retraités compte dans le cadre du SNVF 3 délégués nationaux et des représentants au conseil d'administration des Écoles Vétérinaires : BAYSSE à Nantes, PALTEAU à Toulouse.

Rôle syndical, oui, car, à la demande du président ROYER, le conseil d'administration du groupe des retraités a élaboré un rapport sur l'avenir de la profession, dans l'espoir que son point de vue, dégagé des contingences quotidiennes, soit pris en considération.

Rôle syndical, oui, car le groupe suit avec attention la préoccupation qui émerge depuis quelque temps au sujet de la mise en place d'une assurance « dépendance ». L'augmentation de la longévité en fait une question d'actualité qui nous concerne. Des bruits laissent entendre que cette dépendance ne serait « assurée » que pour ceux dont les revenus ne dépassent pas 10.000 F par mois. En revanche tout le monde serait assujetti à cotiser 1,25 % de tous ses revenus (pour commencer...). La vigilance s'impose. De nombreux confrères siégeant aux CODERPA sont invités à suivre de près la question.

Le groupe des retraités a mis sur pied un organe de liaison « Véto Vermeil » paraissant deux fois par an, adressé jusqu'ici à toutes les veuves et retraités et désormais seulement à ceux qui le désirent. Le rédacteur en chef en est G. PÉZIÈRES qu'un charisme certain et une déjà longue pratique du journalisme professionnel qualifient tout à fait pour ce poste. L'une des difficultés que nous affrontons est la détection des confrères retraités de l'administration, de l'armée ou de l'industrie et nous faisons appel à toutes les informations fiables pour aboutir à un fichier le moins fautif possible. Les organisateurs de réunions de promotion peuvent nous aider aussi.

Une enquête diligentée par les délégués régionaux auprès des non cotisants a suscité 30 % de réponses. Il en résulte que l'on connaît maintenant ceux qui ne souhaitent plus de liens avec la profession, ceux qui ne veulent pas être sollicités pour des réunions ou activités mais désirent continuer à recevoir Vétovermeil (17 %). Précisons qu'un numéro de 3.000 exemplaires revient à 57.000 F et le routage à 15.000 F. La cotisation au groupe (fixée par le SNVF) est de 5 AMV (Acte médical vétérinaire, défini par l'Ordre) soit en 1994, 5 x 65,50 = 327,50.

Ces ressources sont employées à la couverture des frais de fonctionnement des réunions régionales ou nationales comme à la participation du secrétariat national.

Les rencontres nationales comportent l'organisation d'un voyage annuel – cette année, l'Italie – et celle d'une semaine Nature – cette année 97 participants, – à Saint-Lary dans les Haute-Pyrénées. Désormais, l'intitulé sera Semaine Nature et Patrimoine. Les conditions accessibles au plus grand nombre sont étudiées au plus juste puisque le coût de la journée, tout compris, s'établit à 300 F.

La prochaine semaine Nature et Patrimoine aura lieu à Saint-Bonnet-en-Champsaur du 28 juin au 8 juillet 1995 en raison des contraintes électorales.

A la question d'un intervenant souhaitant, pour les veuves, un tarif préférentiel pour Vétovermeil, il est décidé que le conseil d'administration sera saisi de ce point de vue. Le président MORNET clôt cette première partie de la réunion en remerciant les assistants et les invitant à apporter toute leur attention à l'exposé de notre confrère TASSIN sur les anciens abattoirs de la Villette et le service de l'inspection des viandes de la ville de Paris.

Rue de la Villette avec l'alternance des carrés d'abattage et des bouveries de stabulation.

La V

LES ABATTOIRS

Avec une précision qui n'exclut pas l'humour, TASSIN brosse l'historique d'un service dont les premiers « inspecteurs » étaient d'anciens bouchers avant qu'en 1791 les pouvoirs soient dévolus aux maires.

A Paris, l'autorité revenait au Préfet de Police ; une ordonnance de 1830 évoque l'existence de « contrôleurs », fils d'anciens bouchers, épaulés par

un seul vétérinaire. Jusqu'en 1895, Paris voit subsister trois services : Service des Épizooties, Service d'Inspection des bestiaux, Service d'Inspection des viandes.

Quelques dates :

1895 : Premier service vétérinaire de la ville de Paris, constitué d'Inspecteurs Vétérinaires.

1926 : A Alfort, chaire de denrées d'origine animale (Pr VERGE) rattaché ensuite à la chaire d'anatomie pathologique (Pr VERGE puis Pr DRIEUX).

illette

Jusqu'en 1940 subsistèrent à Paris et la Seine environ 10.000 « nourrisseurs » propriétaires de vaches fraîchement vélées maintenues à l'étable pour fournir du lait frais aux Parisiens jusqu'à leur tarissement. (J'ai, personnellement « suivi » une étable de 8 vaches place de la Défense jusqu'en 1955-M.s-).

Pour tous ces services et ceux des abattoirs de la Villette et de Vaugirard, il y avait environ 65 vétérinaires, pas de techniciens mais des officiers de police, détachés, formés par les vétérinaires.

Ultérieurement des services spécialisés apparaissent : Lait, Dr THIEULIN, Bactériologie : Dr NEVOT...

TASSIN souligne un écueil majeur pour l'inspecteur : l'absence de commémoratifs et d'anamnèse en présence d'une lésion, et un gros avantage : la proximité de l'École d'Alfort où le meilleur accueil fut toujours réservé au service par la chaire d'anatopatho, heureuse au demeurant d'avoir des lésions « intéressantes » à présenter aux étudiants.

Après avoir rappelé la division de « l'ancienne Villette » en Marché aux bestiaux et en Abattoirs au-delà du canal de l'Ourcq, TASSIN explique l'échec de « la nouvelle Villette » par la lenteur de la construction, 8 ans, l'équipement des grandes villes de province, la vulgarisation de camions frigorifiques performants, la mise en place de Rungis et enfin l'accroissement démentiel des charges qui ont abouti à l'arrêt définitif le 15 mars 1974.

En conclusion, TASSIN présente un film réalisé par ROSSET et le service. Un humour acidulé brosse la vie des anciens abattoirs pré-modernes !

Maurice SERGENT

L'intérieur d'un carré d'abattage au cours du travail avec les portes des échaudoirs ouvertes.

Notre Confrère, P. TASSIN, 140, boulevard de Créteil, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, nous a adressé la lettre ci-dessous qui complète l'article précédent.

« En ce qui concerne les abattoirs de la Villette il y aurait quelques petites erreurs ou omissions à rectifier.

1) *« 1926 - A Alfort chaire... »*

Peut-être préciser que cette chaire a été dédoublée à nouveau depuis 1960.

2) *« Jusqu'en 1940 subsistèrent à Paris et la Seine environ 10.000 nourrisseurs... »*

En fait il y a eu confusion avec le nombre d'animaux de ferme et de trait entretenus dans le département de la Seine puisque j'ai les chiffres extraits du rapport du service pour 1938 : Chevaux 11.520 – Vaches 3.347 pour 164 vacheries.

3) *« La proximité de l'École d'Alfort où le meilleur accueil fut toujours réservé... »*

Il faudrait mettre : « par les chaires d'inspection des viandes et d'anato-patho (sans changer le reste).

4) *« TASSIN présente un film réalisé par ROSSET... »*

En réalité c'est « réalisé par ROBLOT et le service... ».

Dr Maurice SERGENT

Les Professeurs LETARD et DRIEUX à La Villette

Pr DRIEUX

Pr LETARD

Dès 1934-38, en première Année d'Alfort, la promotion 34-38 retrouvait à la Villette, le Professeur LETARD, pour des T.P. de Zootechnie ! et je me souviens d'avoir aperçu celui qui devait devenir le Professeur Henri DRIEUX. Il était en tenue de combat : casquette plate à velours, blouse et tablier, et sabots. (à l'époque, les bottes de caoutchouc n'étaient pas utilisées, je crois) Cette tenue n'empêcha pas le Pr DRIEUX de faire une carrière féconde et brillante.

Durant cette scolarité, nous assistâmes à l'abattage des porcs ; il s'effectuait dans un très vaste bâtiment, type manège circulaire, poussiéreux et obscurci de fumée, due aux feux de paille qui grillaient les porcs abattus, une lumière mystérieuse de... cathédrale !

Simultanément, les porcs vivants galopaient sur la piste, et je me souviens qu'un employé, d'un coup de maillet, assommait avec adresse les animaux qui passaient près de lui. Immédiatement, une femme à vague silhouette de sorcière aidée de quelques comparses, se précipitait sur la victime, l'égorgeait et récoltait le sang, en vue d'un boudin ultérieur et salubre !

Scène digne de la plume de Zola.

Le Directeur de la Villette, à l'époque, vétérinaire certainement, genre PDG imposant, chapeau mou et tenue de ville, se contenta de conclure brièvement : « Le spectacle se passe de commentaires. »

Plus tard, la situation s'est sans doute améliorée.

Dr Vre Jean LUCAS
2, square des Tilleuls
78860 St-Nom-la-Brétèche

LE GRAND GUIDE DE LA RETRAITE

Le Grand Guide de la Retraite est un gros livre cartonné, bien imprimé, avec des caractères bien lisibles, et une présentation très claire et très aérée. Il n'est pas possible de résumer ses 586 pages, mais les retraités et leurs proches y trouveront une mine de renseignements précis et concrets.

Rien n'est oublié, tout est traité avec sérieux et précision.

Même si certaines pages, par exemple celles consacrées à la médecine, peuvent apparaître un peu sommaires à première vue à des professionnels avertis comme les vétérinaires, rien en réalité n'est superficiel, et même dans le domaine des maladies, les vétérinaires retraités trouveront matière à recyclage.

Le sous-titre : « Vivre vieux, vivre heureux ! » annonce la couleur, suivi par l'avant-propos et la préface de Françoise DOST Directrice de Radio Bleue :

« Les plus de 80 ans seront près de 2 millions en l'an 2000. Il y aura deux fois plus de centenaires qu'aujourd'hui. L'espérance de vie en l'an 2000 devrait être de 88 ans pour les hommes et de 95 ans pour les femmes ».

L'avant-propos résume les questions abordées dans le corps de l'ouvrage :

- De quoi allons-nous vivre ?
- Où allons-nous vivre ?
- Saurons-nous garder une bonne forme physique ?
- Nos relations avec nos proches vont évoluer. Comment allons-nous aborder ces changements ?
- Quelles seront nos activités ?

Quelques extraits de la table des matières montreront que rien n'est oublié :

- La santé : sport – alimentation – les maladies des personnes âgées – l'hospitalisation – prévenir la fatigue – garder un bon sommeil – prévenir les douleurs – prévenir les chutes…
- L'épargne – les revenus…
- Vieillir avec les autres : le cadre de vie – garder des activités – les voyages – la vie de famille…
- La maison des vieux jours.
- Le maintien à domicile.
- Hébergement temporaire ou définitif.
- La préparation de la succession.
- Le retraité des villes et le retraité des champs.
- Les animaux de compagnie.
- etc. etc. etc.

Ce livre est bourré de renseignements techniques, juridiques, administratifs, avec un très important index alphabétique, une très longue liste d'adresses et une bibliographie très complète.

Outre son caractère essentiellement pratique, il peut nourrir une réflexion sur la cessation des activités professionnelles et sur le vieillissement.

Il fourmille de conseils sur ces problèmes auxquels nous sommes tous confrontés : par exemple l'insuffisance des retraites professionnelles qui doivent être complétées par une gestion rigoureuse du patrimoine ou par des aides ou assistances. A ce sujet, on trouvera quelques pages très utiles pour le choix d'une assurance-vie, placement à la mode et qui a la cote actuellement.

Par exemple l'insuffisance de la réversibilité de la retraite sur le conjoint survivant.

Le problème de la dépendance partielle ou totale est également traité à fond.

Nous terminerons par quelques formules, citations ou aphorismes glanés au fil des pages :

- *La vieillesse est le reflet de sa vie d'adulte.*
- *La véritable vieillesse, c'est de ne plus avoir de projets.*
- *Se sentir utile et prendre le temps de vivre.*
- *L'exercice est au corps ce que la lecture est à l'esprit.*
- *Attention à la déprime !*
- *Etre actif dans la famille et dans les associations.*
- *Les seniors peuvent résoudre beaucoup de problèmes sociaux et familiaux.*
- *« Tout menu est une ordonnance (Jean ROSTAND). »*
- *« Que ton aliment soit ton médicament (HIPPOCRATE). »*
- *« On ne peut consacrer la 1re partie de sa vie à préparer la seconde et passer celle-ci à regretter la première (Jean COCTEAU). »*
- *« Quand on est jeune, c'est pour la vie. (Georges CLEMENCEAU) ».*

Les auteurs :

– Jean-Jacques DELAS, docteur en pharmacie et diplômé de droit de la santé, est directeur scientifique d'un laboratoire pharmaceutique et secrétaire général d'une fondation de recherche sur les troubles liés au vieillissement.

– Maïté JACQUET, chercheur au Conservatoire national des Arts et Métiers sur les problèmes liés au vieillissement, étudie actuellement les facteurs favorisant l'intégration des personnes âgées dans les quartiers et les villes nouvelles.

L'éditeur : ALBIN Michel, septembre 1994.
Prix 190 F TTC.

G.P.

DÉDUCTION FISCALE

Déclaration des revenus 1994

LOI MADELIN

■ Instruction du 26 décembre 1994 de la Direction Générale des Impôts publiée le 5 janvier 1995.

Rappel Article 41 de la loi

Les contrats d'assurance de groupe peuvent être souscrits au profit de ses membres par un groupement comportant un nombre minimum de 1.000 personnes qui exercent une activité non salariée non agricole, ou qui ont exercé cette activité et bénéficient d'une pension vieillesse, sous réserve des dispositions de l'article 652-4 du Code de la Sécurité Sociale, en vue du versement de prestations de prévoyance complémentaire d'indemnité en cas de perte d'emploi ou d'une retraite complémentaire garantissant un revenu viager.

Pour les retraités bénéficiant d'une pension de vieillesse d'une activité non salariée non agricole, **possibilité de déduire** contrat couvrant le risque maladie supplémentaire comme celle résultant d'un régime obligatoire (complément de remboursement d'honoraires, de médicaments, de prothèses dentaires.

Bernard LEMASSON

DÉPENDANCE DES PERSONNES AGÉES

■ Devant la complexité de ce problème, les difficultés de son financement, les promesses de nombreux hommes politiques n'auront pas été tenues.

Mme VEIL a renoncé à faire voter une loi sur le soutien financier aux personnes âgées atteintes de dépendance.

Mais des expériences concernant la prise en charge de la dépendance, sous la forme d'une allocation, vont être engagées dans 12 départements.

LA RETRAITE DES VACATAIRES EN IDAOA

■ Tout vétérinaire praticien ayant participé à l'inspection des denrées d'origine animale peut prétendre à 65 ans à une retraite versée par le régime général de la Sécurité Sociale. N'attendez pas le dernier moment pour commencer vos démarches !

Tous les retraités qui souhaitent des renseignements plus précis peuvent s'adresser à Rémi MORNET Président du Groupe des Vétérinaires Retraités du SNVF, 10, place Léon-Blum, 75011 Paris.

DISTINCTIONS

Légion d'honneur

Sont promus* « officiers dans l'ordre de la Légion d'honneur, nos confrères André DESBOIS, Président-fondateur de l'Association France-Allemagne vétérinaire, et Claude MEURIER, direction générale du CNEVA.

* Journal Officiel du 14 juillet 1994.

Mérite Agricole

Sont nommés (J.O. du 31 décembre 1994) dans l'ordre du mérite Agricole, nos Confrères suivants :

• au grade d'officier :

– Guy BAROU, Paul CENAC, Jacques COSSARD, Dominique CUISANCE, Noëlle DELOUIS, Alain GOURVIL, Claude HALBECQ, Michel MEUNIER, Pierre NADAL, Jacques PELLERIN, Annie GUILLERIET, Guy TUFFERY et Marcel VALENTIN.

• au grade de chevalier :

– Jean-Pierre ALZIEU, Marc ARTOIS, Gilbert BLANC, Didier-Noël CARLOTTI, Michel COLSON, Jean-Jacques DUPRÉ, Jean-Louis DURIEZ, Jean FEBVRE, Marc FERME, Thierry GAUDINOT, Elisabeth GEORGE, Georges GOURONNEC, Jean HARDY, Anne-Marie HELLEISEN, Maurice KAISER, Jean-Marc LALLOZ, Jean LEMAUX, Bernard LOBIETTI, André-Marie MARTIN, Jean RENOIR, Dominique REPIQUET, Jean SAVARY, Jean SEGAUD, Jean-Raoul SOMMOLET, Annie SOYEUX et Yannick THOMAS.

A noter également la nomination au grade de chevalier de Mme Anne COURAGE, secrétaire de direction et chef du personnel du Syndicat National des Vétérinaires praticiens français.

Conseil Économique et Social

Par décision du Conseil des Ministres du 7 septembre 1994, nos confrères Marcel LUX et François PATRIAT ont été nommés membres du Conseil Économique et Social.

Ordre National du Mérite

Notre confrère Georges PASCAL ancien Président de la Fédération Nationale des Gîtes de France, actuellement vice-président du relais des Deux-Sèvres, vient d'être nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Georges PASCAL (Alfort 50) a beaucoup contribué à l'essor en France, et au succès des Gîtes Ruraux.

Paul BENAZET, Un cavalier hors-pair

Le vétérinaire-colonel **Paul Benazet** (Toulouse 32) est décédé le 25 septembre dernier. Avec lui disparaît une grande figure de l'hippisme.

Vétérinaire militaire, il connut de nombreuses affectations : Saumur à deux reprises, puis le Mans, les Remontes au Maroc, et une grande période à la Garde républicaine.

Mais cette vie fut marquée par une longue et pénible captivité, à la suite de la campagne de France en 1940. Il acheva son activité professionnelle, en devenant conseiller technique de la Fédération nationale des sociétés de courses. En accord avec M. Jean Romanet, directeur à l'époque, il développa ce service en région parisienne et en province.

Grâce aussi à sa maîtrise de plusieurs langues étrangères, il donna à cette discipline une autorité mondiale dans l'organisation de la surveillance vétérinaire des effectifs d'hippodromes et de la prophylaxie des maladies infectieuses équines. Mais l'originalité du colonel Benazet réside pour beaucoup dans sa carrière de cavalier de concours hippique international, carrière hélas écourtée par la captivité et les problèmes de santé consécutifs.

Sa doctrine très personnelle de l'équitation était dominée par le souci de la sympathie – au sens étymologique du mot – et de l'harmonie, qui devaient unir le cavalier et sa monture !

Harmonie du mélomane qu'il était ! Par exemple, si l'on considère en particulier le comportement de « Kilmaine », sa jument célèbre... et préférée, il est agréable d'observer la facilité et la souplesse sur l'obstacle, et le regard vigilant de la monture orienté sur l'obstacle suivant.

Ces concepts équestres n'excluaient pas une certaine technologie, mais le colonel BENAZET en acceptait seulement le rôle auxiliaire, et non primordial.

La faveur du colonel BENAZET allait à l'Anglo-Arabe, race incomparable si riche de qualités, issues de ce Sud-Ouest, qu'il aimait tant !

« Aux âmes bien nées, la Patrie est toujours chère ! »

Le colonel BENAZET était un humaniste, pourvu d'une vaste culture ; il se distinguait par son attitude élégante et sa grande affabilité à l'égard de ses nombreux amis et interlocuteurs.

A Mme BENAZET, à ses enfants et petits-enfants, nous exprimons nos très vives condoléances et notre très profonde sympathie.

Merci, mon Colonel, de nous avoir aidés à mieux comprendre et mieux aimer le cheval !

Jean LUCAS,
(Alfort 38)

Dr Jean MACRET

Les Vétérinaires retraités de la Région Picardie ont le profond regret de vous faire part du décès du Docteur Vétérinaire Joan MACRET (Alfort 48) survenu le 20/09/94 à Corbie (80). Ils renouvellent leurs condoléances à son épouse et à sa famille.

Les sources de cette rubrique sont les différents journaux professionnels : « Échos de l'AFFV », « La Dépêche Vétérinaire »... et les envois de nos lecteurs.

***VÉTO VERMEIL** présente ses plus sincères condoléances aux parents et aux amis des disparus.*

Le Professeur GORET (A 1930)

Le Professeur Pierre GORET est décédé le 10 juillet 1994 à l'âge de 87 ans.

Il était membre de l'Académie de Médecine. Chef de Travaux à Alfort de 1931 à 1943, Agrégé de Pathologie infectieuse en 1945, Professeur à Lyon de 46 à 54, il remplace à Alfort le Professeur VERGE en 1954 et prend sa retraite en 1976. Il a aussi enseigné à la Faculté de Médecine et à la Faculté de Pharmacie de Paris et à l'Institut Pasteur. Il était Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses autres décorations.

VÉTO VERMEIL et tous ceux qui ont bénéficié de son enseignement présentent à Madame GORET, « Les Blondeaux », 89120 Saint-Martin-sur-Ouanne, leurs plus sincères condoléances.

Dr Alfred MANSEAU

Notre confrère Joseph JEANNIARD, 61700 Lonlay-L'Abbaye nous fait part du décès de son ami le Docteur MANSEAU Alfred (A 1929) qui a exercé longtemps à Alençon, décédé le 02/11/1994.

Paul TROCHERIE

Paul TROCHERIE (Alfort 1948) s'est éteint le mardi 11 octobre 1994 au terme d'une brève mais implacable maladie. Ses plus proches amis ont entouré sa famille, jeudi, avant le départ du convoi funéraire dans la plus stricte intimité. Selon sa volonté, ses cendres ont été dispersées sur l'île de Noirmoutier.

Né le 22 octobre 1917 à Antrain/Couesnon aux confins de la Bretagne et de la Normandie, notre confrère est mobilisé en raison de la guerre, à l'issue de sa première année alforienne. Fait prisonnier le 22 mai 1940, il est interné en Poméranie, d'où il n'est rapatrié que le 13 juin 1945. Il reprend ses études avec courage et se marie en fin de quatrième année. Il choisit immédiatement l'exercice libéral, d'abord en assistanat, puis s'installe à son compte à Plélan-Le-Petit (C.d.N.). Mais après quelques années, se ressentant encore des épreuves endurées en captivité, il décide de se tourner vers l'administration, où il entre le 1er novembre 1953. Jusqu'à son départ en retaite, en juillet 1982, sa carrière se déroule à la Direction des Services Vétérinaires d'Ille-et-Vilaine et il contribue largement à l'éradication des grandes maladies animales dans le département.

Très attaché à sa profession, il fut un grand serviteur de l'État. Fort de son expérience de terrain, il a su allier le sens du dialogue à la fermeté, la rigueur et la compétence. Très actif, dynamique et grand voyageur, bon vivant et enjoué, d'une constante disponibilité, il était particulièrement fidèle et dévoué en amitié. Il nous manquera terriblement.

Paul TROCHERIE a fait honneur à la « Vétérinaire ».

Nous exprimons notre peine à Janine, son épouse, ainsi qu'à Jannick et Pierre, ses enfants, en les priant d'accepter nos condoléances émues.

G.G.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Raymond FIASSON, Une figure marquante de la profession

Le Docteur-Vétérinaire Raymond FIASSON est décédé le 10 avril 1994, après une maladie qui l'a retenu chez lui à Saint-Vidal (Haute-Loire) pendant près de dix mois. Il avait 87 ans.

Ayant fait ses études secondaires au Pensionnat N.D. de France au Puy-en-Velay, puis ses études vétérinaires à Lyon (Promotion 1929), c'est au ministère de l'Agriculture et à celui de la Coopération qu'il a consacré une carrière fort active, au cours de laquelle il aura beaucoup bourlingué.

Après avoir été Chef du Service Zootechnique de la Haute-Volta (1931) puis du Niger (1934), il est appelé par le Gouvernement du Venezuela pour l'étude d'une trypanosomose, la « derrengadera » (1939). Il y crée le Laboratoire de recherches de l'État de l'Apure.

Peu après l'appel du 18 juin 40, il regagne l'Angleterre avec sa femme sur un vieux rafiot et s'engage dans les Forces Françaises Libres. Il participe aux Campagnes du Tchad, de Libye, de Tripolitaine. Le Général de Gaulle était parrain de son fils aîné.

Après la guerre, il repart comme Conseiller culturel à Mexico, puis fonde l'Institut Français d'Amérique Latine (1945). Retourné au Venezuela, il y crée l'Institut expérimental des Llanos, dont il est directeur (1946).

En 1951, il est nommé Inspecteur des Stations de Recherches Zootechniques à Madagascar.

Après avoir été chargé du Centre de Documentation à l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux à Alfort en 1955-56, il poursuit sa carrière Outre-Mer comme Conseiller d'élevage au Laos (1957) puis en Turquie (1961) où il fonde à Eregli l'Institut Franco-Turc de recherches zootechniques. Il y reste jusqu'en 1970.

Auteur de nombreux articles concernant la Parasitologie, la Zoologie et la Zootechnie, il a en outre fait paraître trois ouvrages en langue française : « Le Parc National W du Niger », « Des Indiens et des mouches », et « Les animaux sauvages » livre consacré aux espèces en voie de disparition.

Son épouse, qui partageait son goût pour l'aventure, donnait des conférences à « Connaissance du Monde ». Elle y évoquait les souvenirs de ses explorations dans la Savane Vénézuélienne, et dédicaçait ses livres personnels : « De l'Orénoque à la Tamise » et « Llanos, terres brutales ».

Leurs cinq fils sont tous nés sous des cieux différents.

Il serait fastidieux de citer les Sociétés Scientifiques dont Raymond FIASSON était correspondant, mais on doit cependant signaler qu'il a été lauréat de l'Académie Vétérinaire de France en 1954 et 1957.

Par contre, ce serait trahir sa mémoire que de ne pas énumérer les distinctions qui lui ont été attribuées : Officier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 39-45 avec palme - Croix du Combattant - Médaille commémorative de la France Libre - Médaille coloniale - Officier du Mérite Agricole - Officier des Palmes Académiques.

En rappelant le souvenir de son épouse décédée en 1986, nous voulons exprimer à la famille de Raymond FIASSON nos sentiments de profonde sympathie, ainsi que les regrets que nous éprouvons à la disparition d'un éminent confrère, doué d'une forte personnalité, qui a su si bien servir son pays et honorer sa profession.

R. CHOUVY,
20, bd Carnot, 43000 Le Puy-en-Velay.

Bernard THELU, (A 1945)

Un ami sûr et fidèle vient de s'en aller brusquement. Successeur de son père à Fauville-en-Caux (76) au service d'une importante clientèle rurale pendant 33 ans, B. THELU laissera l'image d'un Maire très près de ses administrés. « Pour être au service de ses concitoyens, il faut d'abord apprendre à les connaître et à les écouter » aimait-il à rappeler encore récemment alors qu'à 75 ans, il avait annoncé qu'il ne briguerait pas un sixième mandat. Son long passage à la Mairie lui permit, par ses qualités d'homme de bon sens, responsable, organisateur et cultivé, de donner tout son cœur dans le domaine social, tout en s'attachant au développement d'un jumelage avec la ville allemande de Grafschaft (il fut prisonnier 3 ans en Allemagne).

Le 19 octobre dernier, B. THELU, Officier du Mérite Agricole, reçut des mains du Sénateur A. BETTENCOURT, l'Ordre National du Mérite. C'était alors une consécration pour sa carrière d'élu. Ce fut une foule importante, recueillie, parmi laquelle on remarquait de nombreuses personnalités, qui se pressa à l'Église de Fauville pour rendre un dernier hommage ému à son Maire et à notre Confrère et Ami, le 16 novembre.

Les Vétérinaires retraités, ses Confrères normands et tous ses Amis s'associent à la douleur de Madame THELU et de ses enfants.

Dr A. HENNEGUEZ,
76440 Forges-Les-Eaux

Mme ARMAND, 13100 Luynes ; **Dr Albert BELLOEUF,** 72000 Le Mans ; **Dr BENAZET,** 78150 Le Chesnay ; **Dr Joël BERNARDONI,** 89500 Villeneuve-sur-Yonne ; **Dr Youri BOURAUNOFF**, 01340 Montrevel ; **Mme CARDINEAU,** 14240 Caumont-l'Evente ; **Dr Pierre CLAUDE**, 64100 Bayonne ; **Dr Camille CHOLOUX**, 79200 Parthenay ; **Mme CZAJA**, 83230 Bormes-les-Mimosas ; **Dr DEBRUGE,** 08000 Charleville-Mézières ; **Dr Louis DUMONT,** 63000 Clermont-Ferrand ; **Dr Joëlle DUVERE,** 35740 Pace ; **Dr ESPINAL,** 53000 Change-les-Laval ; **Mme Jean FONTAINE,** 69600 Oullins ; **Dr Roger FRANCONY,** 73000 Barberaz ; **Dr GRUSS,** 45200 Montargis ; **Dr André GUGUEN,** 35800 Dinard ; **Dr Paul JACQUET,** 25110 Baume-les-Dames ; **Dr JAMET,** 47700 Casteljaloux ; **Dr Jean LABBE,** 22250 Broons ; **Dr Maurice LANFRAY,** 38490 Les Abrets ; **Dr Jean LAPALU,** 31240 L'Union ; **Dr Pierre LÉGER,** 76210 Bolbec ; **Mme LE LANN,** 35300 Fougères ; **Dr Jean MACRET,** 80800 Corbie ; **Dr Jean-François MARET,** 27600 Gaillon ; **Dr René MATHOULIN,** 04100 Manosque ; **Dr Pierre MOULIN,** 87000 Limoges ; **Dr MARET,** 73270 Arèches ; **Mme NOLEY,** 10390 Clerey-Haut ; **Mme OUDIN,** 21270 Pontailler-sur-Saône ; **Dr Jean PANTALÉON** ; **Dr Jean-Marie PAUCHET,** 60550 Verneuil-en-Halatte ; **Mme PINGUET,** 23600 Boussac ; **Dr Jacques PLACE VERGHNES,** 63800 Cournon ; **Dr André POULENARD,** 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise ; **Mme POUYOL,** 84600 Valréas ; **Dr Marcel PRADINE,** 66000 Perpignan ; **Dr Robert RÉGNIER,** 54700 Pont-à-Mousson ; **Dr RIDET,** 71500 Louhans ; **Dr Étienne RIVIÈRE,** 11160 Rieux-Minervois ; **Dr ROLLET,** 69000 Lyon ; **Dr Patrick ROY,** 21121 Fontaine-les-Dijon ; **Dr Rémy SURQUAIN,** 77230 Dammartin-en-Goele ; **Dr Bernard THELU,** 76640 Fauville-en-Caux ; **Dr Jean-Pierre TREGUIER,** 53400 Craon ; **Dr TROCHERIE,** 35000 Rennes ; **Dr Henri CYPRIEN TROUCHE,** 12100 Millau ; **Dr Alain VANSTALLE,** 88100 Saint-Dié ; **Dr Jean-Roger VIALLE,** 19250 Meymac ; **Dr VINCENT,** 57640 Vigy ; **Dr Pierre DUFRENE** ; **Dr Raymond ASNAR,** 67100 Strasbourg.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

VÉTOMANIA

LES PETITS POÈTES

Nous étions trente-sept
vétovermeil en fête
Qui, un soir de congrès, Rémi Mornet en tête,
Ne pouvions ignorer qu'à Paris, tous les soirs
Se donnent des spectacles qu'il convient d'aller voir.
Chaque soir, moi, devant la télé je m'endors
En serait-il de même en la rue Mogador ?
Qu'importe le balcon pourvu qu'on ait l'ivresse,
Me disais-je, serein, en installant mes fesses
Dans un fauteuil étroit, très rugueux, défoncé,
Tenant allègrement mes genoux bien coincés.
Mais, pour voir STARMANIA, même en étant gêné
Au théâtre ce soir, je suivrai mes aînés.
Mais voici que surgit le bruit en sa fureur
Car l'ingénieur du son, forçant les décibels,
Malmène nos oreilles au moins pendant trois heures,
agressant les tympans des sourds les plus rebelles.
Mais tous ces beaux garçons et ces filles si belles
Fort malheureusement miment leur mélodies
(Le play-back est de règle en cette tragédie).
et tout cela dégage une infinie tristesse
Malgré le chatoiement des plus vives couleurs,
Le flot d'acrobaties, les gros ordinateurs,
la sueur dépensée par ces jeunes en détresse.
Et tout fringants qu'ils soient et si pleins de santé
Ils n'assimilent pas la vie dans nos cités.
Écoutons ce que dit notre présentatrice :
« A trois heures du matin, je l'ai vu dans la rue »
(Moment où – de mon temps – seules circulaient les grues)
Pour expliquer ensuite avec peu d'artifice
Qu'elle s'aperçut bientôt qu'il était pédéraste
et même bisexuel… bref un sujet très vaste… !
Pardonnez-moi, amis, de négliger la suite,
Assommé par le bruit, je dus prendre la fuite…
A l'heure où l'infarctus et les ulcères nous guettent
Comme nous regrettons nos belles opérettes !!!

ENVOI

« J'aurais voulu être un artiste
Et pouvoir faire mon numéro… »
Mais je n'étais pas seul en piste
J'ai réfléchi : j'ai fait VÉTO.

J. FERRAND

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

L'AVARICE

Avant que le soleil n'eût ses propres planètes,
notre Dieu n'était rien : un petit subalterne
qui de son Chef Suprême avait des ordres nets.
« Pour éclairer votre lanterne,
lui dit le Grand Patron, voici ce qu'il me faut :
assez d'astres, j'en ai trop par-dessus la tête.
Faites-moi du nouveau,
n'importe quoi, pourvu qu'en fin de compte
Je sois fier de Mon Ciel dont J'ai quasiment honte.
Je vous sais besogneux, prenez-en de la peine ».

Notre Dieu se creusa des siècles la cervelle.
Puis l'idée vint, et là, en moins d'une semaine,
il créa tout un monde aux conceptions nouvelles.

« Alors, mon bon, où en est ce labeur ? »
Lui demanda son Chef curieux de voir la chose.
« La voici, mon Seigneur »,
répondit notre Dieu en lui montrant la rose.
« N'est-ce pas réussi pour un premier essai ? »
– Si fait… Et ça, qu'est-ce que c'est ?
– C'est l'homme, mon Seigneur, une idée personnelle.
– Vous voulez dire une idée insensée !

Quand le tour fut fini des inventions nouvelles,
« Bravo, fit le Patron, tout ça n'est point trop moche.
Mais laissez-moi vous faire un tout petit reproche :
en créant votre terre et l'homme et puis la rose
vous avez tellement pris le meilleur des choses
qu'il ne reste plus rien au Diable, cet envieux ! »
« Pour parfaire mon œuvre, insista notre Dieu,
au meilleur comme au pire il fallut que je prisse. »
– Mais que laissez-vous donc au Diable, je vous prie ?
Et notre Dieu prodigue, eut ce beau mot d'esprit :
– Au Diable, l'avarice !

Dr Y. ROBIN

HUMOUR

LES LORRAINS ONT TROUVÉ LA SOLUTION !

« Le cheptel du département en bonne santé sur le plan sanitaire, les efforts déployés pour lutter contre les prophylaxies réglementées ont considérablement amélioré la santé du troupeau départemental. »

Titre de l'Est Républicain du 7/12/94
Assemblée Générale du Groupement de Défense Sanitaire de Meurthe et Moselle

Après la chronique humoristique du confrère Roger VERY parue dans le n° 4 de la revue et tournant autour du sens du mot « niquer », je lui avais écrit pour donner des précisions sur le sens de ce mot et ses rapports avec notre profession, toutes précisions que notre confrère VERY a fait paraître dans le n° 5 de la revue, et dont il a eu l'amabilité de citer mon nom comme source. Je m'appelle HERVOUIN avec un V, un O, un U, etc, mais dans un élan très vétérinaire, la rédaction a orthographié HERBOVIN ; c'est «vache ».

Je craignais bien un peu d'être marqué par tant d'années de clientèle rurale ; mais à ce point ? Mes amis m'assurent tous que vous avez exagéré. Je vous remercie donc d'avance de bien vouloir rétablir l'exactitude des choses dans le prochain numéro de la revue ».

Georges HERVOUIN
22, rue du Parc, 35830 Betton, Tél. 99.55.07.45 (Alfort 1947)

BOURGELAMANIE

par Mme Janine WEBER

La première de toutes les écoles vétérinaires

Le 10 janvier 1762 les Recteurs et Administrateurs de l'Hôtel Dieu à Lyon « louent et promettent maintenir et faire jouir, à Claude BOURGELAT, écuyer du Roi, Chef de l'Académie à Lyon, Inspecteur des Haras, une maison où pend pour enseigne L'Abondance, avec les bâtiments, écuries et fenières en dépendant et le pré attenant séparé par une balustrade de fer, et de la contenance d'environ dix-sept bicherées situés à la Guillotière… le présent bail passé pour six années… moïennant la somme de neuf cents livres de loïer… que ledit sieur Bourgelat promet païer en espèces sonnantes d'or ou d'argent, sans aucun billet, papier ni effets roïaux…

… A la réquisition dudit sieur Bourgelat lesdits sieurs Recteurs promettent de faire incessamment à leurs frais et dépens les constructions réparations et agencements cy-après détaillés faisant partie de celles portées aux deux plans qui ont été paraphé par les parties…

Ceux qui souhaiteront envoyer des éleves à cette école, s'adreſſeront à M. Jourdan, à l'Académie du Roi, à Lyon, & ils ſont priés d'affranchir leurs lettres. On les inſtruira par la réponſe des conditions auxquelles on pourra les y recevoir. Tout le monde ſera indiſtinctement reçu à ces conditions : mais il eſt bon d'avertir qu'il ſeroit inutile de préſenter des perſonnes qui ne ſauroient ni lire ni écrire.

Bourgelat fait paraître dans l'Almanach de Lyon de 1762 son prospectus qui a pour titre « École Vétérinaire ou École de Médecine des Animaux » établie au Faubourg de la Guillotière. Deux pages qui se terminent ainsi : « Ceux qui voudraient envoyer des élèves à cette école s'adresseront à M. JOURDAN, à l'Académie du Roi, à Lyon, et ils sont priés d'affranchir leurs lettres. On les instruira par la réponse des conditions auxquelles on pourra les y recevoir. Tout le monde sera indistinctement reçu à ces conditions ; mais il est bon d'avertir qu'il serait inutile de présenter des personnes qui ne sauraient ni lire ni écrire ».

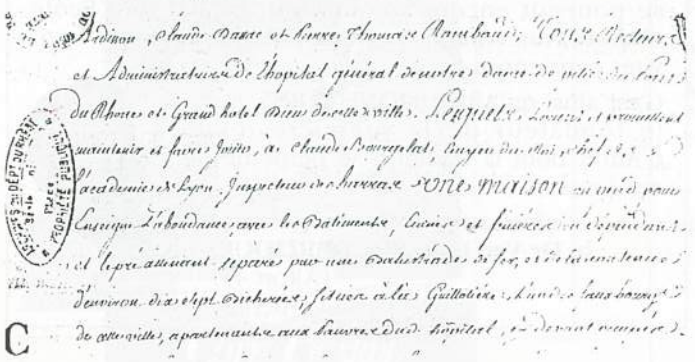

En 1889 dans « Berceau de l'Enseignement Vétérinaire » S. ARLOING écrit « la maison portant le 93 grande rue de la Guillotière à l'angle Ouest formé par cette rue et la rue Vendôme est un reste du logis de l'Abondance, une devanture en bois masque les portes cintrées de la maison de 1761 mais on retrouve les dispositions anciennes en pénétrant à l'intérieur du rez-de-chaussée, le reste du bâtiment en façade de la rue de la Guillotière a été démoli pour ouvrir la rue Vendôme. »

Après la translation de l'École, à Vaise, en 1796, un marchand de chevaux est adjudicataire, en 1805, de la ferme du logis appelé Abondance ; un coutelier occupe une des deux boutiques du rez-de-chaussée sur la rue de la Guillotière. En 1836 un plan est établi pour le prolongement de la rue Vendôme (rue Chavent, actuellement) au travers du pré et des bâtiments de l'Abondance. En 1838, Mme Chevalier est locataire de l'Auberge de l'Abondance (c'est, à ma connaissance, le premier document citant une auberge). La ville exécute des travaux, et restauration des bâtiments de chaque côté de la rue.

De 1841 à 1867, la fête patronale ou fête Baladoire qui s'appellera « Vogue » en 1855, s'installe en septembre dans le pré de l'Abondance, ainsi les chevaux de bois remplacent les chevaux de Bourgelat !…

En 1912, la ville achète le n° 91 rue Guillotière en vue du prolongement de l'avenue Félix-Faure, un plan de 1930 montre le n° 93 dont il ne reste qu'un bâtiment à l'angle ouest de la rue Guillotière et de la rue Chavent.

En 1972, M. Mammerickx et F. Reymann en 1980, ont photographié ce qu'il restait de la primitive école. Une plaque avait été apposée en 1912 par E. HERRIOT, sous les mots « Rustique » de la façade. Lors des dernières démolitions qui ont achevé la totale disparition, la municipalité lyonnaise a heureusement sauvegardé cette plaque commémorative.

BOURGELAMANIE (suite)

Plaque commémorative présentée dans les salons de l'hôtel de ville de Lyon lors de la réception des vétérinaires aux Rencontres Nationales de 1991.

LES PREMIERS « ARTISTES VÉTÉRINAIRES » DE 1777

Dans *Véto-Vermeil* de juillet, figure une liste d'élèves considérés comme faisant partie de la première promotion, en vertu de la pétition signée en faveur du sieur Pons. J'ai voulu confronter cette pièce avec un autre document, la liste des élèves sortis des Écoles royales Vétérinaires qui figure en tête des « Règlemens pour les Écoles Royales Vétérinaires de France », édition de 1777. On y trouve la liste des « Élèves détachés des Écoles dans divers lieux et dans différens Corps, pour y servir en qualité d'Artistes Vétérinaires », la liste des « Élèves Militaires qui se sont distingués véritablement dans leurs études », la liste des « Élèves Provinciaux, brevetés par Sa Majesté », enfin la liste des « Élèves non brevetés, mais qui cependant peuvent servir utilement dans leurs Provinces ». Je trouve dans la liste des élèves brevetés : AUGIS (François), LEBOUCHER (François), DOUTTÉ, MOISEAU (André) et FAURE (Étienne). Parmi les élèves non brevetés figurent bien : FALCONNET (Nicolas), HARDY (Pierre), de la Généralité de Tours, CHERRADAM (Louis), du Dauphiné, CHATELAIN (Nicolas), DAMNE (Jean), de Franche-Comté, et FAURE (Jean), de la Province du Forès. Seul Perraut se retrouve comme élève militaire, dans le Jarnac-Dragons. Au total douze noms. Et les autres ? Leur absence pourrait trouver son explication dans la note de bas de page des « Réglemens », ainsi rédigée : « On a cru devoir omettre les noms de tous ceux qui n'ont pas profité des instructions données, soit par le défaut d'intelligence, soit par un défaut de zèle et d'application, soit enfin que leurs sentimens et leurs mœurs aient été entièrement contraires à l'esprit des Écoles, et ceux-là sont en très grand nombre ». Peut-être la pétition ne les a-t-elle pas servi dans l'esprit de Bourgelat qui n'était pas homme à voir contester ses décisions ? Comme la liste de *Véto-Vermeil* indique, apparemment, des lieux d'installation pour certains, il faut admettre que l'ostracisme du texte officiel ne les a pas empêchés de faire carrière, d'aucuns ayant même été renvoyés de l'École sans satisfecit. Bredin, futur Directeur de l'École de Lyon, pouvait-il pêcher par défaut de zèle ou de mœurs ? On en doute, mais on peut croire que l'Inspecteur des Écoles avait des rancunes tenaces. En conclusion, il est difficile, avec les éléments dont nous disposons, de parler d'une première promotion, au sens actuel du terme.

Pierre MOREL

ANECDOTE

« LE SOUS-TARIF »

C'est Grande-Rue de la Guillotière que la première École Royale Vétérinaire de France eut son siège, en 1761. On payait trente sols par jour pour y faire soigner un cheval ou un boeuf, quinze sols pour une chèvre ou autre petit animal. Mais il y eut des abus : l'École, peu à peu, tendit à s'écarter de sa mission, qui consistait uniquement à s'occuper des animaux malades ; ses élèves soignèrent bientôt les malades à deux pattes que sont les Lyonnais, enlevant ainsi peu à peu leur clientèle aux médecins du quartier de la Guillotière, et cela d'autant mieux qu'ils offraient des prix alléchants, au-dessous de ceux des disciples d'Hippocrate ou de Gallien installés de longue date en leurs cabinets. Il fallut un arrêt du Conseil d'État pour mettre un terme à de telles pratiques. Les étudiants durent se contenter d'apprendre leur métier de vétérinaire en leur École. Médecins et chirurgiens de la Guillotière se réjouirent. Ils retrouvèrent leur clientèle légitime. On n'était plus à l'époque des barbiers-chirurgiens du début du siècle. En 1760 leur réputation grandissait ; ils étaient considérés avec beaucoup plus de respect qu'autrefois.

** On a souvent confondu la date de l'ARRET du Roi du 4 août 1761 et la date d'ouverture de l'École le 15 février 1762.*

LIRE : La Thèse de F. Reymann, l'ouvrage de J. Bost, cités dans le N° 3 de VÉTO.
et S. ARLOING, « Le berceau de l'Enseignement Vétérinaire ».

HISTOIRE PROFESSIONNELLE

Il y a 100 ans

LE SAVIEZ-VOUS ?

Albert MONFOURNY avait exercé comme Vétérinaire à Saint-Quentin (02). Il était de la promotion Alfort 1891-1895. Le 30 novembre 1894, il organisa avec son camarade Pierre RENAUDEL (ils étaient respectivement Président et vice-Président de leur promotion) une revue-concert suivie d'un bal.

Ces manifestations eurent lieu, et pour la première fois à la salle WAGRAM. Cette salle, pour la circonstance, avait été décorée par le Garde-Meubles national et les Serres de la Ville de Paris. La fête obtint un grand succès qui se poursuivit les années suivantes et se poursuit encore aujourd'hui. Le Bal de l'École d'Alfort avait conquis sa place parmi les grandes festivités parisiennes.

C'est ainsi qu'Albert MONFOURNY a été le fondateur de la première revue d'Alfort dont la tradition se perpétue de nos jours.

Information communiquée par
le **Dr Vre Jean BOUDERLIQUE,**
(Alfort 45)
02100 Saint-Quentin.

DANS LES RÉGIONS

DATES A RETENIR

CHAMPAGNE - ARDENNES

Tous les retraités sont invités à participer aux **journées régionales** des **16 et 17 mai 1995.**

Au programme visite des cités historiques de Sedan et Charleville et de leurs richesses.

Retenez déjà ces dates et pour tous renseignements, s'adresser :

- CRASQUIN René
  08460 Signy-L'Abbaye. Tél. 24.52.82.10.
- JASQUEMIN Paul
  8, place États-Unis - 52200 Langres
  Tél. 25.87.64.22.

PICARDIE

La **rencontre du printemps 95** des vétérinaires retraités de Picardie aura lieu le **jeudi 18 mai 1995** au parc ornithologique du Marquenterre et à Saint-Valéry-sur-Somme.

Les retraités d'autres régions qui souhaiteraient participer à cette journée sont cordialement invités. Ils sont priés de se faire connaître au début mars 95 à A.DUPONT, 47, grande rue de Thuison, 80100 Abbeville, et recevront la documentation nécessaire.

Les vétérinaires retraités de la région et les habitués de nos réunions recevront automatiquement ces documents sans en faire la demande.

Antoine DUPONT
Le délégué régional

CENTRE

Rencontre 1994 dans le Loiret

Deux journées très riches en culture et en amitié.

Le jeudi 15 septembre fut consacré à la visite de l'Arboretum National des Barres. Celui-ci est situé au Nord de Gien, sur la commune de Nogent-sur-Vernisson dont notre ami et organisateur Michel SAIGNE est le maire. C'est la famille de VILMORIN qui créa en 1821, dans un but scientifique, un domaine forestier de 300 ha, avec des essences importées des cinq continents. Maintenant il reste 150 ha réservés à l'exploitation et 35 ha qui constituent l'Arboretum : 10.000 arbres dont 2.600 espèces différentes. On n'en visite bien sûr qu'une partie, en deux groupes, le matin et l'après-midi. Nos deux guides sont aussi passionnés et passionnants l'un que l'autre. Si bien que les ondées n'ont pas détourné notre attention, au milieu des parterres de cyclamens et de cette flore si étonnante et variée. En plus d'un approfondissement de la connaissance des arbres de nos contrées, nous apprenons par exemple à distinguer

Madame Gingko Biloba et Monsieur ; à différencier le Sequoia sempervirens et le Sequoia gigantea ; à admirer les multiples variétés et les coloris si riches des Acer (érables) ; à ne pas s'étonner de voir des Quercus dont les feuilles ne ressemblent pas du tout à celles des Chênes. C'est bien vrai que « l'on reconnaît l'arbre à ses fruits » ! La journée fut coupée par le repas pris sur place au restaurant de l'École Forestière. Les élèves y préparent un BTS de production forestière et un de protection de la nature. Ils sont bien soignés…

Le vendredi 16 se passa à quelques km en amont de la Loire, à Briare. Nous fûmes menés en bateau pendant 3 heures et demie sur le canal de Briare, construit au 17e siècle pour relier la Seine à la Loire. Nous avons pu admirer calmement les berges bien entretenues, les paysages champêtres ensoleillés cette fois, franchir plusieurs écluses, et le fameux pont-canal conçu par Eiffel, qui passe au-dessus de la Loire. Voyage agréable et reposant, agrémenté par un guide spirituel et bien documenté, mais aussi par un déjeuner sympathique. Après le bateau, le « train touristique » nous permit de visiter Briare, de passer cette fois au-dessus des ponts et des ramifications du canal ou de ses collatéraux ; ceci toujours avec un guide sachant capter notre attention. La journée se termina par la visite du musée des Émaux de Briare (à ne pas confondre avec la faïencerie de Gien). Là encore, commentaires vivants de la conservatrice elle-même : notre intérêt est soutenu, notre curiosité sans cesse tenue en éveil. Nous avons découvert la richesse de ce coin de Val-de-Loire très coquet, où l'on a envie de revenir.

Nous adressons tous nos compliments et nos chaleureux remerciements à Madame et Michel SAIGNE en nous séparant.

Participants : M. Mme ANTOINE (45), M. BAUNY (89), M. BORDERIE (19), Mme CONORT (16), M. Mme DAUVOIS (45), M. DELAVERGNE (17), M. EMANGEARD (28), M. EPINAT (86), M. FRANCESCHINI (92), M. LAHURE (60), LEMAIRE (37), M. PLANQUE (18), M. PLEUCHOT (36), M. PLOMMET (37), M. RENAULT (36), M. RIOUX (37), M. ROCHETTE (37), M. SARDOGE (37), M. SAIGRE (45), M. SERGENT (92), M. WILLEMET (18).

Où trouver la carte des canaux de France ? (n° 21 pour Briare).

Éditions cartographiques maritimes, 9, quai d'Artois, 94170 Le-Perreux-sur-Marne.

- *Prochaine rencontre de la Région Centre :*

les mercredi 10 et jeudi 11 mai 1995, dans l'Indre, organisée par A. RENAULT.

Thème : **la Brenne classique** et **la Brenne insolite.**

R. SADORGE

Auvergne

Vétauvergnes

Il était une fois... trois contes fantastiques du terroir, accompagnés de diapositives inspirées, sur fond, sentimental à souhait, des sons d'un vieil accordéon. VÉTAUVERGNE 94 s'achevait en une dernière veillée, après trois journées magnifiques de chaleureuse amitié, à la découverte du Cézallier et des Monts Dore.

Aucun n'oubliera les vastes horizons des hauts plateaux granitiques arrondis et verdoyants, piquetés des taches claires de milliers de vaches ; les villages sévères de pierre sombre aux grands abreuvoirs fontaines ; les burons odorants où la fabrication des fromages de Saint-Nectaire et du Cantal nous fut dévoilée, où nous avons si solidement déjeuné de plats auvergnats. Les marcheurs apprécièrent la montée aux lacs de la Godivelle, la vallée de Chaudefour. Et Saint-Nectaire, Besse, Murol, enchantèrent les amateurs d'archéologie. Nos jeunes et sympathiques animateurs nous guidèrent du plus sérieux : la visite d'une station de l'INRA à Marcenat, au plus folklorique : des acteurs recréant la vie médiévale au château de Murol sans oublier la visite d'une fontaine pétrifiante. Pour les vétos d'Auvergne, ainsi que pour GUILLIEN et OGER qui nous firent l'amitié de venir nous retrouver, ce fut une réussite, dans la ligne de nos grandes réunions. que les CHARBONNÉ qui ont tant œuvré et assuré ce succès en soient chaleureusement remerciés.

De telles retrouvailles comblent le cœur de chacun et ne laissent plus qu'un souhait : à l'année prochaine.

Jacques PERRUCHON

Midi-Pyrénées

Le 2 septembre, à l'occasion de leur réunion annuelle. Mazères accueillait 51 participants du groupe des vétérinaires retraités de Midi-Pyrénées. Ceux ci eurent la surprise et le plaisir d'être félicités et encouragés par M. GODFRAIN, député de l'Aveyron, qui prit sur son emploi du temps très chargé, un bref moment pour nous saluer chaleureusement. Un service religieux œcuménique (Catholiques et Réformés) fut ensuite célébré dans l'Église paroissiale à la mémoire des défunts de nos familles. Suivit un vin d'honneur offert par la municipalité et le délégué remercia bien vivement le député-maire M. André TRIGANO dont la présence fut appréciée de tous.

La convivialité s'exprima ensuite à l'auberge de l'Hers ou le délégué fit part de la réunion du 17 mai et des difficultés syndicales. En fin d'après-midi après la visite du musée automobile de M. TRIGANO. Les Vétos, les épouses, et les veuves se séparèrent à regret en promettant de faire mieux connaître la petite cité de Mazères à leurs enfants et petits enfants.

C. MARQUIGNY

Pays-de-Loire

Au château de Brissac, le 12 octobre

Nous avons renoué avec nos rencontres confraternelles d'automne, puisque 61 confrères et épouses ont répondu à notre invitation. Le soleil était également au rendez-vous, ce qui nous a permis de profiter pleinement de la visite du Centre Piscicole, où l'on nous a longuement entretenu de la protection et de la préservation des milieux naturels aquatiques, et où nous avons été aimablement reçus par le représentant du Président de la Fédération de pêche de Maine-et-Loire.

Puis le déjeuner, dans les étonnantes cuisines dites des Échansonneries, la visite du château de Brissac et la dégustation, au cellier, des vins de la propriété ont été appréciés de tous. Bien évidemment chacun a retrouvé avec plaisir des amis éloignés, et, en ce qui me concerne, j'ai été heureux d'accueillir cinq camarades de promotion, Michel ANGLADE, Pierre GUINEMENT, Claude MEURISSE, Arthur MOULIN et Bernard LIGOT, ainsi que mes deux ex-associés et néanmoins toujours amis, Marc BOIREAU et Alain TURMEL.

François BAYSSE (T. 47)

LES
ONS

ILE-DE-FRANCE

Au théâtre à Paris

C'est le dimanche **8 janvier 1995** que plus de 20 « Véto-Vermeil » d'Ile-de-France (élargie à l'Oise et à l'Yonne) avaient répondu présent à l'invitation de leur confrère AUDEBERT. Après avoir tiré les rois (place de la République...) à l'heure du goûter, tous se rendirent à pied au théâtre Eldorado (autrefois théâtre Antoine) flambant neuf, dans le plus pur style rococo 1925. Et c'est du premier rang des fauteuils d'orchestre (mais oui !) qu'ils purent suivre de très près le jeu des acteurs de la pièce : « La poule aux œufs d'or » dont l'intrigue n'a pas revêtu une importance capitale.

On peut affirmer que le succès de la pièce est dû au jeu puissant et très typé de deux grands acteurs :

Marthe MERCADIER, sur qui les années ne semblent avoir aucune prise et qui est encore un beau brin de femme qui joue juste et qui a gardé toute sa fougue.

Michel GALABRU est extraordinaire par ses mimiques, son sens du comique, son jeu puissant, son art de passer de l'émotion au canular.

Il aurait intérêt, par contre, à s'occuper (s'il le peut) de son physique car il présente malheureusement une extrême obésité à la limite de l'impotence.

En définitive, excellente et très gaie matinée au théâtre, dans des conditions parfaites et pour un très bon rapport qualité-prix.

J. FERRAND

LIMOUSIN – POITOU – CHARENTE

Culture et Convivialité

Les vétérinaires retraités et leurs épouses de la région *Limousin-Poitou-Charentes* se sont retrouvés à Châtellerault les **28 et 29 septembre 1994** à l'invitation des confrères Gabriel EPINAT, René FENSTERBANK et leurs épouses.

Le premier jour, les 45 participants ont parcouru le pays des Acadiens et ont visité les musées de Falaise et d'Archigny, consacrés aux exilés de la Nouvelle France au Canada.

Le deuxième jour fut consacré à la visite des fonderies du Poitou à Ingrandes, entreprise produisant quotidiennement 5.000 culasses en alliage d'aluminium et 5.000 carters en fonte grise pour les moteurs Renault et Peugeot.

Un excellent déjeuner au Golf du Haut-Poitou à Saint-Cyr terminait cette cordiale rencontre préparée avec beaucoup de réussite par nos hôtes.

Rémi MORNET

UNE DATE A RETENIR

PAYS DE LOIRE - BRETAGNE

Nous vous invitons, avec nos confrères, Louis BOURGEOIS de MACHECOUL et Yves QUEROUIL de BOURGNEUF en RETZ, chargés de l'organisation, à notre **rencontre du printemps** 1995, **en Pays de Retz et du Croisic,** les **mercredi 17 et jeudi 18 mai.**

Après la visite du « Safari Africain » de Port-Saint-Père, nous passerons la soirée à Pornic, un de nos grands ports de plaisance. Le lendemain, nous traverserons la Loire, pour aller à Guérande, avec sa pittoresque cité, entourée de ses remparts du XVe siècle, et avec ses marais salants. Puis nous déjeunerons au Croisic, avec son port de pêche et sa côte sauvage.

A bientôt.

François BAYSSE (T. 47)

DATES A RETENIR

TOULOUSE 47 et voisines

Caen, 21-22-23 juin 1995

Chers amis,

Après la commémoration, en 1994, du Cinquantenaire du Débarquement en Normandie, nous pourrions, en juin 1995, fêter le 50e anniversaire, – approximatif – de notre sortie de l'école de Toulouse.

Pour cet événement exceptionnel, nous avons essayé de concilier plusieurs facteurs :

– Intérêts artistique, culturel, historique et touristique.

– Déplacements réduits et fatigue minima.

– Restauration régionale (en évitant les excès !).

– Rapport qualité/prix, le meilleur possible, sachant qu'en Basse-Normandie, mai, juin et septembre sont seuls classés « haute-saison », et que rares sont les hôtels pouvant loger à cette date un groupe important comme le nôtre.

Après plusieurs déplacements et entrevues avec différents responsables régionaux, le programme suivant est à peu près bouclé :

***Lieu et dates :** Caen les 21-22-23 juin 1995.*

***Hébergement : OTELINN **NN,** 50 chambres, grand lit ou lits jumeaux, avec salle de bains et WC privés, téléphone à ligne directe, TV couleur-Canal+ et chaînes étrangères, **chiens admis.** Grand parking gratuit, fermé, et gardé la nuit.*

Hôtel situé dans un cadre de verdure et un quartier très calme, à 200 m du célèbre Mémorial pour la Paix. Accès très facile (direction Cherbourg et Mémorial).

***Programme :** à demander à Claude MEURISSE, 23, rue Boucicaut, 61130 Belleme. Tél. 33.83.65.52.*

MOTS CROISÉS

Solution du numéro 5

par J. FERRAND

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	C	H	A	P	E	A	U	T	E
B	R	E	B	L	O	C	H	O	N
C	O	R	■	A	S	I	L	E	S
D	U	B	A	C	■	S	A	■	E
E	L	I	L	A	S	■	N	O	M
F	A	V	I	R	O	N	■	S	E
G	N	O	■	D	U	E	S	■	N
H	T	R	I	E	■	P	O	R	C
I	S	E	N	S	U	E	L	L	E

ALFORT 48

Chers Amis,

Les 7, 8 et 9 septembre 1994, la Promotion Alfort 48 a bien fêté sa sortie et le 50e anniversaire de son arrivée à Alfort, entrée retardée par la libération et la fin de la guerre.

Une quarantaine de personnes manifestait sa joie de se rassembler à Saint-Dyé (41), petit village au bord de Loire. La base était l'Hôtel Bel Air recommandé par Jaudin. La plupart de nous arrivaient le mercredi soir pour goûter un bon dîner froid.

Le jeudi ce fut la visite du château de Blois avec deux guides historiens et esthètes, et la bibliothécaire et des incunables. L'après-midi nous avons visité la vieille ville médiévale et « renaissance ». Un dîner « Rabelaisien » s'est terminé à minuit !

Vendredi matin ce fut la visite du château de Chaumont (renaissance typique) avec ses écuries et son parc. L'après-midi commença par la visite de Chambord Château, ensuite un parcours en car du parc forestier (6000 hectares), pendant 2 heures 1/2, nous a donné le plaisir de voir de près biches, sangliers et marcassins ! La soirée de Son et lumière a clos les visites à Chambord.

Alain et Sylvie PARAF méritaient bien nos chaleureux remerciements.

A bientôt pour 1996.

L. CAUCHY

TOULOUSE 48

A Chartres, les 27-28-29 septembre 1994

De haut en bas et de gauche à droite :

1er rang : **CAZAILLET, FRAISSINET, DUCOMMUN, MALARD, SIGNOLES.**

2e rang : **LATOUR, VALLET, TASTAVY, BLAJAN, BAQUE, ÉMANGEARD.**

3e rang : **Mme ÉMANGEARD, Mme CALMELS, Mme BOUBAL, Mme FRAISSINET, Mme MALARD, RANCIEN, DELANNOY, Mme BAQUE.**

4e rang : **BOUBAL, Mesdames DUCOMMUN, CAZAILLET, TASTAVY, SIGNOLES, DELANNOY, LATOUR, RANCIEN, MIAULT.**

Grâce aux talents d'organisateur de LAHURE, COCHE et DELAHAYE, la promotion ALFORT 49 s'est réunie à Compiègne du 4 au 6 octobre pour fêter ses 8es retrouvailles et le 45e anniversaire de sa sortie !

Arrivés pour la plupart en fin d'après-midi le mardi 4 et fort judicieusement regroupés dans le même hôtel (la « Cité » en mieux !) nous nous retrouvions 52 en comptant les épouses, chiffre tout à fait honorable, avec comme dans les réunions précédentes, le même noyau de fidèles ; aussi l'identification fut elle aisée, complétée toutefois par le port de badges pour pallier les inévitables « trous de mémoire ».

Le mercredi 5 nous partions en car pour visiter Senlis sous la conduite de conférencières érudites qui, après nous avoir dévoilé toutes les beautés de la Cathédrale Notre-Dame avec, en particulier, les sculptures du grand portail, surent nous faire goûter le charme des vieilles rues, des poternes de l'ancienne enceinte gallo-romaine et des maisons qui y sont encastrées.

Un excellent déjeuner nous attendait à Chantilly, le programme de l'après-midi comportant la visite du Château, propriété des Condé jusqu'en 1830, puis du Duc d'Aumale qui fit édifier dans le style Renaissance le Grand Château que nous voyons actuellement.

Après avoir visité les appartements des Princes dans le Petit Château et admiré les manuscrits du Cabinet des Livres ainsi que la Chapelle, ces magnifiques collections du Grand Château : tableaux de Clouet, « Les Trois Grâces » de Raphaël et beaucoup d'autres peintures encore captivèrent nos regards.

Après avoir pris quelques photos, le temps ensuite de retourner à Compiègne et de se délasser, nous repartions à l'Hostellerie de Royal Lieu pour la soirée de galas qui fut malencontreusement perturbée par un regrettable accident provoqué par un conducteur en état d'ébriété qui, perdant le contrôle de son véhicule, vint percuter plusieurs voitures de nos camarades rangés sur le parking de l'Hostellerie ; au cours de ce véritable carambolage, deux épouses de nos amis furent blessées dont une relativement sérieusement ; nous souhaitons bien sincèrement à toutes les deux un complet rétablissement.

Le lendemain matin fut consacré à la visite du Château de Compiègne, de ses magnifiques collections et des appartements somptueusement meublés de Napoléon III.

Un déjeuner dans un restaurant de la rive gauche, pas très loin de l'ancien cisva, mettait un point final à notre réunion.

Tous les participants ont été séduits par les trésors d'art entrevus au cours de ces deux journées mais par dessus tout, ils ont été heureux de se retrouver dans une ambiance sympathique où régnait l'amitié, occasion d'évoquer de vieux souvenirs et de penser aussi à ceux qui nous ont quittés.

Tout comme les réunions précédentes, ce fut une réussite complète à tous les points de vue, le temps était même ensoleillé.

Encore un grand merci aux organisateurs et en nous disant au revoir, nous songions déjà à nos prochaines retrouvailles.

P. TASSIN

BRÈVES

Vétérinaire et auteur dramatique

Au Petit Montparnasse (Tél. 43.22.77.30) on joue actuellement « une femme de terrain ».

Cette pièce a été écrite par notre confrère Olivier DUTAILLIS.

(Source : La Dépêche Vétérinaire).

Deux livres publiés, deux prix glanés

En 1991, Louis Levesque publie un ouvrage intitulé « Les traditions guérisseuses des animaux en Basse-Normandie. » Il devient lauréat de l'Académie vétérinaire pour cet ouvrage remarquablement documenté. Deux ans plus tard, il récidive avec « Ex-veto », récit de 40 années de pratique en milieu rural. Les traditions guérisseuses, drôles ou immondes, y tiennent une place importante. Le livre vient d'obtenir le prix Levarey-Levesque 1994, décerné par l'Association des anciens élèves du lycée François 1er.

SEMAINE Nature 1995

Les Ecrins
Parc National

Randonnée dans le Parc des Écrins

28 JUIN au 8 JUILLET

- **Prix du séjour :** environ **320 F** par personne et par jour.
- *Le nombre de places est limité.*
- Pour s'inscrire, il suffit d'adresser au secrétariat du Groupe des Vétérinaires Retraités : 10, place Léon-Blum, 75011 Paris, un chèque de *1 000 F par personne.*

Mercredi 28 juin

Arrivée - Pot d'accueil

- 17 h 00 : Accueil au VVF de Saint-Bonnet.
- 19 h 00 : Diaporama, présentation du séjour et des accompagnateurs.

Ce programme peut subir quelques transformations.
Le programme définitif sera adressé à tous les participants.

Jeudi 29 juin

Chamois et Bouquetins

- 9 h 00 : Départ en car pour la *vallée du Champoléon.* Découverte de la *vallée du Drac Blanc.*
- 12 h 00 : Déjeuner à l'auberge des Gondouins. Observation des chamois dans le PNE.

Vendredi 30 juin

Ornithologie

- 9 h 00 : Départ pour les *Infournas.* Les oiseaux de montagne.
- 13 h 00 : Pique-nique à la *maison forestière de Subeyrame.*

Samedi 1er juillet

Botanique

- 9 h 00 : Départ en car à la découverte de la flore montagnarde.
  La forêt, le *vallon du Roy.*

Saint-Bonnet-en-Champsaur

Dimanche 2 juillet

La vie des marmottes
L'architecture traditionnelle

- 9 h 00 : Départ en car pour *Prapic. Haute vallée du Drac Noir. La Cité des marmottes.*
- 13 h 00 : Déjeuner à l'auberge Prapicoise *« La Jabroie ».*

Lundi 3 juillet

Les lacs d'altitude

- 9 h 00 : Départ pour la *vallée du Valgaudemar. Lacs de Pétarel.* Site de haute montagne : morphologie glaciaire.
- 13 h 00 : Déjeuner à *La Chapelle.*

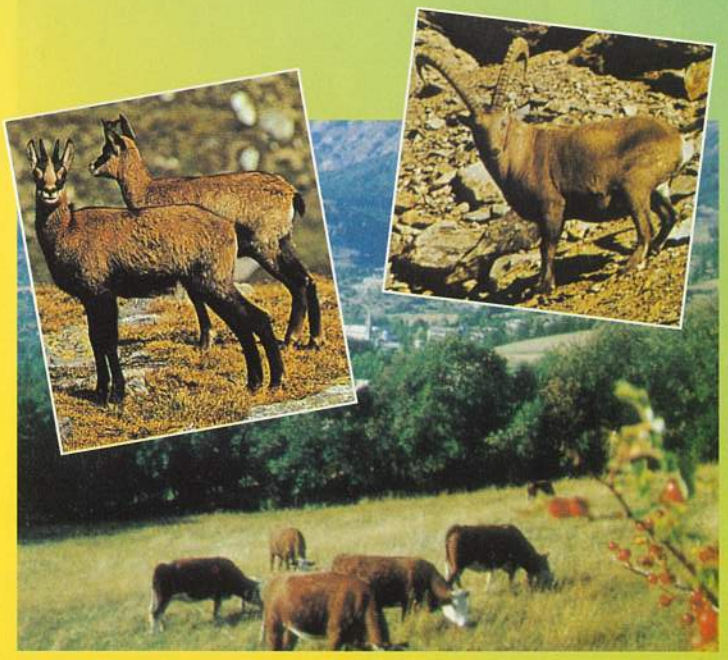

Mardi 4 juillet

L'Embrunais et Serre-Ponçon

- 9 h 00 : Départ pour *Savines-le-Lac. Abbaye de Boscodon.*
- 13 h 00 : Déjeuner à *Embrun.*

Mercredi 5 juillet

Exploration géologique

- 9 h 00 : Départ pour les *Fermons. Grotte aux corneilles :* aperçu géologique.
- 13 h 00 : Pique-nique.

Jeudi 6 juillet

Les papillons dans leur milieu

- 9 h 00 : Départ en car pour *Chaillol.*
- 13 h 00 : Déjeuner en auberge.

Vendredi 7 juillet

Les mouflons, découverte du Massif du Dévoluy

- 9 h 00 : Départ pour *le col de Gleize.* Observation des mouflons sur *Chaudun.*
- 13 h 00 : Déjeuner à la *fromagerie du Col Bayard.* Promenade sur *Laye.*

Samedi 8 juillet

- Après le petit déjeuner, fin du séjour.

Grand rassemblement National des Vétérinaires Retraités

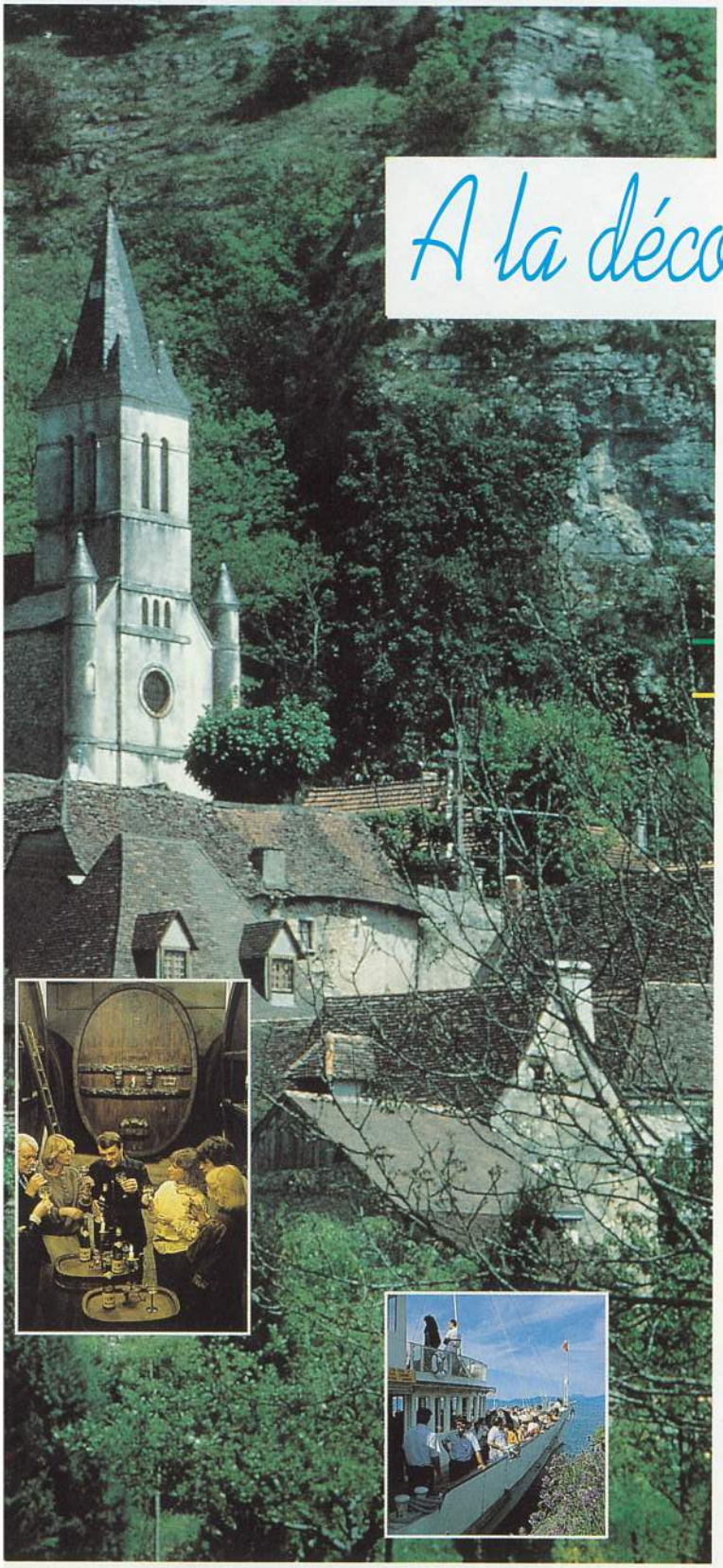

18 au 23 septembre

A la découverte de la Vendée

Tous les vétérinaires retraités de France sont invités à venir découvrir un pays chargé d'histoire où le souvenir des soldats paysans contre les soldats de la République est encore très vivace ; un pays de légende avec Gilles de Retz et le Puy du Fou ; un pays où il fait bon vivre avec ses stations balnéaires et son chapelet d'îles dont Noirmoutier.

Les congressistes seront hébergés au VVF de Saint-Jean-de-Monts ; les matinées seront consacrées à des activités à la carte : thalassothérapie, golf, promenade ornithologique, hippisme, VTT, pêche en mer, atelier de broderie et les après-midi à des excursions en pays vendéen.

- ***Lundi 18 septembre :***

Accueil au VVF en fin d'après-midi, installation et pot d'accueil. Dîner au VVF. Présentation de la région par les animateurs.

- ***Mardi 19 septembre :***

  - De 9 h 00 à midi : Activités à la carte.
  - 12 h 00 : Départ en car pour une excursion dans le haut-bocage vendéen. *Visite du* ***château du Puy du Fou. Musée de l'histoire de la Vendée.*** Dîner au VVF. Après dîner : conférence et bridge.

- ***Mercredi 20 septembre :***

  - De 9 h 00 à 12 h 00 : Activités à la carte
  - 12 h 00 : Départ en car pour ***l'île de Noirmoutier*** - passage du Gois. Déjeuner dans l'île. *Visite du* ***port de l'Herbaudière.*** Dîner au VVF. Après dîner : Conférence et bridge.

- ***Jeudi 21 septembre :***

  - 9 h 00 à 12 h 00 : Activités à la carte.
  - 12 h 00 : Départ en car : excursion sur la ***Côte de Lumière. Port de Saint-Gilles, Les Sables-d'Olonne. Musée Clemenceau.*** Dîner au VVF. Après dîner : Assemblée générale du groupe.

- ***Vendredi 22 septembre :***

  - 9 h 00 à 12 h 00 : Activités à la carte.
  - 12 h 00 : Départ pour excursion dans les ***marais.*** *Promenade en barque.* ***Port ostréicole d'Epoids.*** Dîner au VVF. Après dîner : Activités diverses.

- ***Samedi 23 septembre :***

Départ après le petit déjeuner.

Les fiches d'inscription paraîtront dans le Véto Vermeil de juillet 1995, réservé aux vétérinaires inscrits au Groupe.

Pour tous renseignements :

GROUPE DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS
10, place Léon-Blum – 75011 Paris

Voyage musical

10 au 24 octobre 1995

• 1er jour : Poitiers - Belfort
Déjeuner à *Clamecy*.

• 2e jour : Belfort - Innsbruck
Lac de Zurich.
Déjeuner dans la *principauté du Liechtenstein.*

• 3e jour : Innsbruck - Salzbourg
Déjeuner à Saint-Johann.
Visite de la ville : *maison de Mozart.*
Après dîner : *concert au Château de Salzbourg.*

• 4e jour : Salzbourg
Visite du *château de Hellbrunn.*
Après-midi libre.
Après dîner : *Théâtre des Marionnettes.*

• 5e jour : Salzbourg - Vienne
Visite de *l'abbaye bénédictine de Melk.*
Belvédère de Kalhenberg.
Après dîner : *Opéra de Vienne : Volksoper.*

• 6e jour : Vienne
Tour de la ville. *Crypte impériale.*
École d'équitation espagnole.
Après dîner : *Concert « Wiena Mozart Orchester ».*

• 7e jour : Vienne - Budapest
Visite du *palais de Schönnbrunn.*
Après dîner : *Concert.*

• 8e jour : Budapest
Visite de *Buda : le Mont Gellert.*
Visite de *Pest :* monuments rococos et ottomans.

• 9e jour : Budapest - Brno
Charmants villages près du Danube.
Promenade en *Slovaquie.*
Arrivée en *Moldavie.*

• 10e jour : Brno - Prague
Visite de la ville : *basilique St Georges.*
Ruelle d'or.
Après-midi : *Soirée folklorique.*

Palais de Shönnbrunn.

Abbaye de Melk.

• 11e jour : Prague
Visite de la vieille ville : *Pont Charles IX.* Visite de la *cité juive.*
Après dîner : *soirée « Lanterne Magique ».*

• 12e jour : Prague - Nuremberg
Matinée libre à *Prague.*
Visite de *Nuremberg.*

• 13e jour : Nuremberg - Metz
Déjeuner à *Heidelberg.*
Arrivée à *Saarbrucken.*

• 14e jour : Metz - Poitiers
Retour par Paris - Orléans - Tours - Poitiers.

• Prix du voyage :
Transport, hébergement : **9 825 F.**
Supplément chambre individuelle : **2 595 F.**

Ce prix comprend :
- Transport en car grand tourisme.
- Hébergement en hôtels 4****.
- Tous les repas.
- Visites et excursions.
- Accompagnateur pendant tout le voyage.
- Services de guides dans les capitales.
- Entrées dans les sites.
- Port des bagages.
- Assurances assistance et annulation.

Ne sont pas inclus :
- Les spectacles : moyenne 280 F par spectacle, sur option.
- Les dépenses personnelles.

Vols directs : Paris - Salzbourg : **1 540 F** + taxes.

Passeport obligatoire.

• Le nombre de places est limité.
Versez dans les meilleurs délais 2 000 F d'acompte par personne aux Cars Bertrand, 79440 Courlay. En cas d'impossibilité, cet acompte sera remboursé.

• Pour plus amples informations, s'adresser à

GROUPE DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS,
10, place Léon-Blum – 75011 Paris.

Autriche
République Tchèque
Hongrie
Allemagne

Château de Hellbrumm.

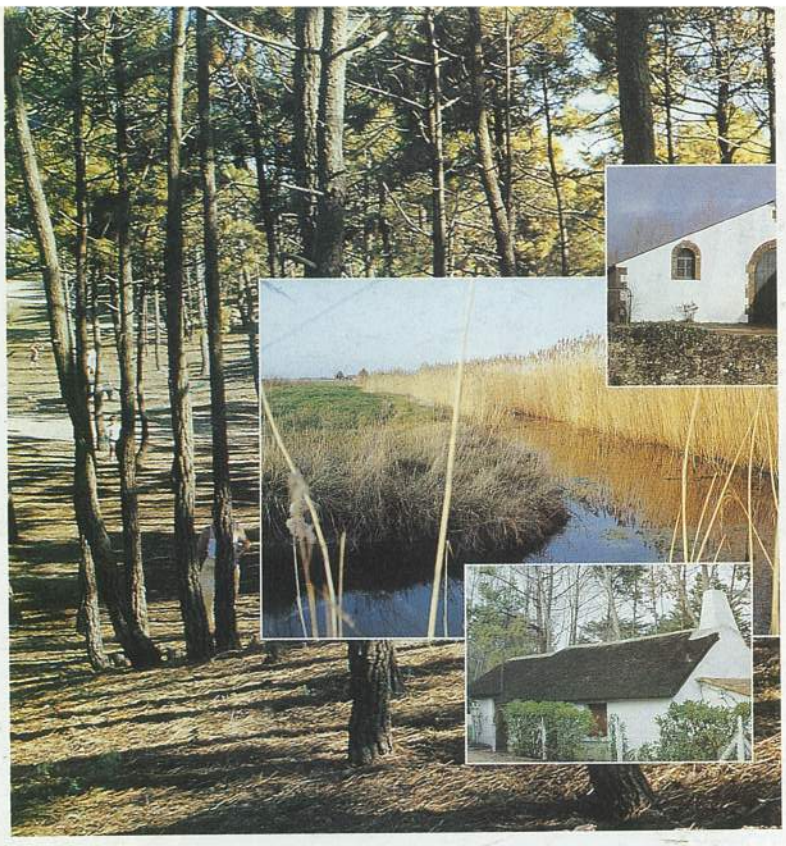

18 au 23 septembre 1995

Grand rassemblement National des Vétérinaires Retraités

A la découverte de la Vendée

Voyage musical *autour de trois villes de l'Europe Baroque, joyaux de l'empire Austro-Hongrois et du Royaume de Bohème*

VIENNE - BUDAPEST - PRAGUE

10 au 24 OCTOBRE 1995

PRAGUE : l'horloge de l'hôtel de ville.

Le Danube à BUDAPEST.

VIENNE : Promenades en calèche.